

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2013

UNE ANNÉE SOUS LE SIGNE D'UNE AGRICULTURE D'AVENIR, PLUS ÉCOLOGIQUE, JUSTE ET SOLIDAIRE !

 www.fnh.org

**FONDATION
NICOLAS
HULOT**
POUR LA NATURE
ET L'HOMME

Sommaire

Le Think tank	6
Le Do tank	10
Mobilisation et communication	14
Éducation à l'environnement	16
Ressources financières	18
Gouvernance	20
Rapport financier	24

édito



Chaque année, la Fondation redouble d'effort et de pédagogie, de propositions et d'actions, pour apporter sa contribution au défi collectif qu'est la transition écologique. Démontrer que l'écologie ne doit plus être traitée de manière cloisonnée, expliquer qu'elle est au cœur des enjeux économiques et sociaux, montrer pourquoi et comment elle doit irriguer tous les domaines de la société, tel est notre leitmotiv.

Pour relever ce défi, la Fondation s'entoure depuis ses débuts de personnalités scientifiques. Théodore Monod, Paul-Emile Victor ou Jean Dorst ont été les premiers à croire au projet de la Fondation. Aujourd'hui, nous sommes fiers et honorés de compter sur un Conseil scientifique d'une quarantaine d'universitaires et d'experts, reconnus tant dans les sciences de la matière et du vivant, que dans les sciences humaines et sociales. Des personnalités qui apportent leurs regards et compétences sur les dossiers traités par la Fondation, et nous accompagnent dans la création d'idées nouvelles, dont certaines sont portées auprès du gouvernement. Une activité de laboratoire d'idées qui n'a cessé de prendre de l'ampleur et sur laquelle nous avons choisi de capitaliser en officialisant, le 31 janvier 2013, la création de notre Think tank de la transition écologique.

En parallèle, nous avons poursuivi la construction de notre activité de "Do tank". De la Bretagne à Dakar, la Fondation s'est mobilisée pour accompagner le déploiement d'initiatives qui contribuent à la transition écologique des territoires. En Afrique, en Amérique Latine et en Asie du Sud-Est, la Fondation a sélectionné des projets porteurs d'un avenir plus solidaire et durable qui concilient la préservation de l'environnement avec le bien-être des sociétés humaines. En outre-mer, ce sont des initiatives visant à sensibiliser les populations aux enjeux du développement durable qui ont été récompensées.

2013, était aussi l'année de réforme de la politique agricole commune, un dossier que nous suivons depuis plusieurs années. Afin de porter les enjeux de cette réforme à la connaissance du grand public, nous avons lancé la campagne de mobilisation *I Field Good* (J'me champs bien). Au cœur du dispositif, de l'information sur les liens entre l'agriculture et notre quotidien et une pétition mettant en exergue quatre propositions pour une agriculture d'avenir, écologique, juste et solidaire. Plus de 85 000 personnes l'ont signée.

Désireux de donner davantage la parole à nos donateurs individuels, nous avons créé le Comité consultatif des donateurs, trois d'entre eux ont intégré notre conseil d'administration. Une initiative saluée par le Comité de la Charte.

Enfin, dans un contexte de crise de plus en plus profond, 2013 aura été marquée par une amplification de nos difficultés financières. Pour y faire face, nous avons en premier lieu diminué nos frais de fonctionnement, notamment en réduisant la taille de nos locaux. Malheureusement, la situation nous a aussi contraints à nous séparer de plusieurs collaborateurs. Ce moment douloureux de l'histoire de la Fondation nous détermine encore plus à poursuivre notre engagement et à nous mobiliser pour l'intérêt général. L'année 2014 s'annonce d'ailleurs pleine de projets passionnants avec de nouveaux défis à relever.

Nicolas Hulot

TEMPS FORTS

LA FONDATION, THINK TANK DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Construite sur un terreau scientifique, la Fondation s'est toujours entourée de personnalités reconnues dans leurs domaines. A sa création, les membres de son Comité scientifique s'appelaient *Théodore Monod*, *Paul-Emile Victor* ou *Jean Dorst*. D'une poignée, ils sont passés à plusieurs dizaines, réunis au sein du Comité de Veille Ecologique notamment à l'origine des propositions du Pacte écologique. Depuis, la Fondation Nicolas Hulot n'a jamais cessé de produire des idées nouvelles, intégrant pleinement les enjeux écologiques aux politiques économiques et sociales. Une activité de Think tank jusqu'ici émergente que la Fondation a concrétisée le 31 janvier 2013 en officialisant cette orientation. Forte d'un Conseil scientifique d'une quarantaine d'universitaires et de scientifiques reconnus, tant dans les sciences de la matière et du vivant que dans les sciences humaines et sociales, la Fondation est aujourd'hui un Think tank de la transition écologique.

Son ambition est d'œuvrer à la transition écologique pour une société plus durable et plus équitable, en prenant part au renouvellement intellectuel et idéologique en France, en Europe et au-delà. Sa mission : participer au débat public en formulant une vision globale, en proposant et en portant des solutions concrètes pour transformer notre société.

LE CONCOURS PHOTO "J'AGIS POUR LA NATURE"

Désireuse de valoriser celles et ceux qui agissent bénévolement pour préserver la nature, la Fondation a lancé un concours photo. Proposé dans une optique pédagogique et artistique, il visait à rendre compte, par l'image, des travaux indispensables réalisés tout au long de l'année par des milliers d'anonymes. Une cause chère à la Fondation qui se mobilise pour démocratiser le bénévolat nature en France, notamment grâce à sa plateforme *J'agis pour la nature*.

Ouvert à tous, ce concours comptait 6 catégories et s'est déroulé du 6 mai au 5 août 2013 sur www.jagispourlanature.org. Sur 216 photos reçues, 12 ont été sélectionnées par le jury composé de photographes professionnels, de contributeurs et bénévoles de *J'agis pour la nature*, de donateurs de la Fondation, de journalistes et blogueurs.

7^{ES} ASSISES NATIONALES DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Lundi 25 novembre, la Fondation et ses associations partenaires ont participé aux 7^{es} Assises nationales du Développement durable organisées à Marseille. Face à un public de plus de 200 collectivités locales, associations et professionnels, la Fondation a animé un atelier participatif visant à présenter une dizaine d'initiatives efficaces identifiées dans le cadre de son "laboratoire d'actions". Des démarches nées et testées en Bretagne, dans le Nord-Pas-de-Calais, en Rhône-Alpes ou encore en Provence-Alpes-Côte d'Azur, que la Fondation a décidé d'accompagner afin de les rendre "reconductibles" ailleurs... Afin de permettre à chacun de piocher des idées pour son territoire, puis d'en approfondir certaines de façon plus précise, les initiatives ont été présentées sur un format participatif mêlant vidéo, questionnements et discussions. Tourisme, déchets, commerce, rénovation thermique, gestion des espaces naturels, accueil petite enfance, restauration collective, démocratie locale... Il y en avait pour tous les goûts !



© E.GOUTTE



© GREEN-TROTTER



© FRANÇOIS GRIVAIL



© GREEN-TROTTER



© D. DEHOCC





© BEVERLYR | SXCHU

I Field good

En 2013, année de réforme de la politique agricole commune (PAC), la Fondation Nicolas Hulot a souhaité montrer qu'une autre agriculture est possible et donner la parole à ceux qui la mettent en pratique. Elle a pour cela décliné une campagne de mobilisation grand public baptisée *I Field Good* (J'me champs bien), basée sur un dispositif liant la pédagogie et l'action. A travers les témoignages vidéos d'agriculteurs français, camerounais et allemand, et l'appui de réseaux agricoles, la Fondation a ainsi invité le public à découvrir et à soutenir, grâce à une pétition en ligne, 4 orientations pour bâtir une PAC d'avenir, écologique, juste et solidaire. Plus de 85 000 personnes ont signé la pétition, remise le 5 juin 2013 par Nicolas Hulot à Stéphane Le Foll, ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt.

CRÉATION DU COMITÉ CONSULTATIF DONATEURS

En cohérence avec ses positions sur la démocratie participative, son statut officiel d'ONG environnementale représentative et ses valeurs de transparence, de gouvernance et d'innovation, la Fondation Nicolas Hulot souhaitait donner davantage la parole aux personnes qui la soutiennent fidèlement : ses donateurs individuels. C'est aujourd'hui chose faite. La Fondation a créé un Comité consultatif des donateurs, composé de 10 donateurs fidèles, élus par l'ensemble des donateurs actifs de la Fondation, pour un mandat de 4 ans, renouvelable une fois. Par une évolution de ses statuts, la Fondation a également modernisé son conseil d'administration (CA) qui compte désormais un "Collège des amis de la Fondation", constitué de 3 donateurs élus issus du Comité consultatif des donateurs.

FORMATION "LES ATELIERS DE LA TRANSITION"

En 2013, dans une stratégie de diversification de ses ressources financières, la Fondation a innové en lançant les ateliers de la transition, en partenariat avec l'agence Integral Vision. Les ateliers sont une formation originale et participative d'une journée rassemblant un groupe multi-acteurs (entreprises, collectivités, associations, syndicats, individus). Elle a pour objectif de sensibiliser et de s'approprier ensemble des innovations de la transition écologique. Le premier thème proposé a été les enjeux et opportunités de l'Economie circulaire. Deux ateliers ont eu lieu réunissant une cinquantaine de participants.



© FNH

LE THINK TANK

LABORATOIRE D'IDÉES INNOVANTES POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Début 2013, la Fondation Nicolas Hulot s'est officialisée "Think tank de la transition écologique" concrétisant ainsi les travaux menés jusqu'à présent pour produire et porter des idées nouvelles. Son ambition est d'œuvrer à la transition de l'ensemble des domaines de la société vers plus de durabilité et d'équité. Pour ce faire, elle élabore des propositions en lien avec son Conseil scientifique (36 personnes) et son réseau d'experts pluridisciplinaire et de haut niveau. Celles-ci sont mises en débat à travers ses publications, et diverses formes d'événements intellectuels et médiatiques.

UNE PÉTITION SIGNÉE
PAR 85 537 CITOYENS



© FNH

Le suivi des politiques publiques

Depuis le Grenelle de l'Environnement, la Fondation suit les politiques publiques liées à l'écologie. Elle a ainsi participé à l'ensemble des tables rondes de la conférence environnementale de septembre et publié deux dossiers de presse : l'un pour présenter ses propositions en amont de la conférence et l'autre pour en tirer le bilan. La Fondation a, par ailleurs, suivi la politique générale du gouvernement au sein du Conseil national de la transition écologique, instance de dialogue entre les parties prenantes et le gouvernement placée auprès du ministre en charge du Développement durable. Elle a transmis au gouvernement des notes quant au fonctionnement de cette instance et au format de la conférence environnementale. La Fondation s'est également investie dans les Etats généraux de modernisation du droit de l'environnement pour lesquels elle a remis deux contributions réalisées avec l'association Humanité et Biodiversité.

DÉBAT NATIONAL SUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

La Fondation s'est investie activement dans le débat national sur la transition énergétique (DNTE). Elle a participé aux travaux du Conseil national du débat au sein duquel elle avait deux représentants. Elle y a porté les propositions du rapport "Construire la transition énergétique", résumées dans le cahier d'acteur transmis par la Fondation. Elle a, enfin, participé à trois groupes de travail du débat dont un en tant que co-rapporteur.

Au-delà des propositions de fond sur la transition, la Fondation s'est mobilisée pour que le citoyen soit pris en compte, que ce soit en faisant des propositions pour la création d'un comité citoyen parmi les instances du débat, ou sur la méthodologie et les outils utilisés lors de la journée citoyenne du 25 mai 2013.

La Fondation a par ailleurs largement fait valoir ses positions sur le débat en menant une communication active sur son site internet, ses réseaux sociaux, par voie de presse et lors d'événements :

- Publication régulière d'articles en ligne sur le déroulement et les enjeux du DNTE.
- Envoi de communiqués de presse, interviews en radio, presse écrite et web.
- Interventions publiques dans de nombreux événements relatifs à la transition énergétique.

Enfin, la Fondation s'est investie spécifiquement sur le sujet de la précarité énergétique en participant au comité de pilotage du réseau RAPPEL et en portant dans le DNTE des messages sur ce thème aux côtés de la Fondation Abbé Pierre, du CLER¹ et de l'UNIOSS².

POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE

Afin de favoriser les modes de production agricole respectueux des écosystèmes et des hommes, la Fondation travaille depuis plusieurs années sur le levier qu'est la politique agricole commune (PAC) : celle-ci influence en effet considérablement les systèmes de production en France, en Europe et dans le monde. L'année 2013 était décisive car l'Union européenne devait acter la réforme de la PAC pour les sept prochaines années. Afin de peser sur cette politique majeure de l'Union européenne, la Fondation Nicolas Hulot a lancé une grande campagne de mobilisation, intitulée *I Field Good* (J'me champs bien), afin de rassembler le plus grand nombre de citoyens autour de la nécessité de faire de la PAC une politique d'avenir, plus juste, plus solidaire, plus écologique (voir page 14 les détails de cette campagne) et donner plus de poids à ses propositions. Elle a également poursuivi son action de lobbying d'intérêt général au sein des réseaux français (association PAC 2013) et européens (Convention agricole et rurale ARC 2020), partenaires de la campagne. Suite à l'adoption de la réforme de la PAC, la Fondation a présenté aux députés ses propositions sur le projet de loi d'avenir agricole.

FISCALITÉ ÉCOLOGIQUE ET FINANCEMENT DE LA TRANSITION

En 2013, la Fondation Nicolas Hulot a mené plusieurs actions de lobbying d'intérêt général pour que la transition écologique soit considérée comme un enjeu en matière fiscale et de financement. Elle a ainsi participé activement à la Commission pour la fiscalité écologique pour laquelle elle a produit de nombreuses interventions techniques dont un scénario de compromis pour la mise en



place de la Contribution Climat Énergie. Elle a également communiqué à plusieurs reprises pour donner de l'ambition aux avis de la commission. A l'occasion du projet de loi de finances 2014, la Fondation a porté ses propositions auprès des parlementaires et organisé une conférence sur ce sujet à l'Assemblée nationale. Enfin, la Fondation a produit avec d'autres ONG une **plaquette d'information pour décrypter la Contribution Climat Énergie**, selon le modèle défendu par les ONG. Sur le sujet du financement, la Fondation s'est investie dans le suivi des lois sur la tarification de l'énergie et la création de la Banque publique d'investissement. Elle a produit un document de contribution au livre vert de la Commission européenne sur le financement à long terme de l'économie européenne et participé à l'organisation d'un séminaire international sur "L'économie de la transition écologique" en partenariat avec le CIRED, l'École d'Économie de Paris et le Centre d'Économie de la Sorbonne.

1 - Comité de Liaisons Energies Renouvelables

2 - Unir les Associations pour Développer les Solidarités en France

POLITIQUES BIODIVERSITÉ

En matière de biodiversité, la Fondation Nicolas Hulot a poursuivi ses activités de lobbying d'intérêt général. Elle s'est ainsi investie sur plusieurs projets de loi (loi-cadre sur la biodiversité, lois sur le logement et l'urbanisme) et sur le projet d'agence française de la biodiversité. Elle a participé aux travaux d'organismes consultatifs du gouvernement (Conseil national de la Mer et des Littoraux, Convention pour une hydroélectricité durable, Comité de suivi de la Stratégie nationale de la biodiversité...). Elle a suivi plusieurs dossiers techniques.

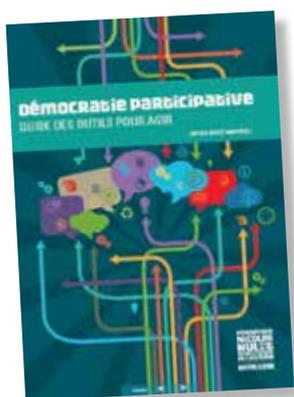
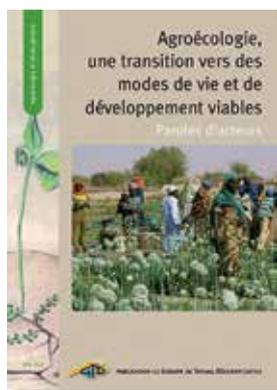


- Proposition d'une action nouvelle dans le plan national loup 2013/2017.
- Proposition d'abandon du projet d'exploitation aurifère REXMA dans le Parc amazonien de Guyane avec le collectif d'ONG constitué sur ce sujet.
- Participation aux actions de l'association Bloom sur la position du Parlement européen sur la pêche profonde.
- Participation et suivi de l'initiative sur la haute mer dans le contexte de la Convention des Nations unies sur le Droit de la Mer.

LA RÉFLEXION ET LA COMMUNICATION SUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

LES PRODUCTIONS

Si la Fondation intervient auprès des pouvoirs publics afin de faire avancer les sujets qui sont à l'agenda, elle réalise également un travail prospectif pour faire émerger de nouveaux thèmes et alimenter ses propositions. Près d'une vingtaine d'études et de notes ont ainsi été publiées en 2013, parmi elles :



- L'étude "**Agroécologie, une transition vers des modes de vie et de développement viables**" écrite dans le cadre d'un groupe de travail sur la désertification. Elle apporte, à travers une analyse scientifique rigoureuse et des exemples probants, les réponses aux questions que se posent de nombreux acteurs de l'agriculture et de la solidarité internationale sur l'agroécologie.
- L'étude "**Démocratie participative : guide des outils pour agir**" a pour objectif de s'interroger sur le rôle de la démocratie participative dans la transition écologique à travers un état des lieux des outils participatifs existants. Après une introduction présentant les enjeux généraux, ainsi que le lien entre démocratie écologique et démocratie participative, quatorze de ces outils sont présentés sous forme de fiches descriptives illustrées par des exemples de mise en pratique. Si le panorama dressé ne peut prétendre à l'exhaustivité, il montre que des solutions existent et qu'il nous appartient de les mettre en œuvre.
- Une série de notes sur les inégalités visant à démontrer que la transition écologique ne pourra se faire sans une réduction des inégalités. Gaël Giraud, économiste et Cécile Renoir, philosophe, plaident pour une limitation des écarts de rémunération car c'est un enjeu d'efficacité économique et de justice écologique et sociale. Eloi Laurent, économiste, rappelle les liens étroits unissant les questions sociales et écologiques et explique pourquoi une approche social-écologique est désormais nécessaire. Enfin, Richard Wilkinson, épidémiologiste britannique, explique dans un entretien ses travaux démontrant qu'une société inégale génère des rapports de compétition plus stressants et plus violents entre les hommes, et que les inégalités de revenus aggravent une grande partie des maux sanitaires et sociaux d'une société.



- De nombreuses notes de positions et contributions à des politiques publiques telles que le débat national sur la transition énergétique, la politique agricole commune, les Etats généraux de la modernisation du droit de l'environnement ou la conférence environnementale.

Plusieurs travaux en cours seront publiés en 2014, parmi lesquels deux études sur la mobilité, une publication explicitant la méthodologie de certification participative, ainsi que diverses analyses sur les politiques publiques concernant les suites du débat national sur la transition énergétique et le livre blanc sur le financement de la transition écologique.

COMMUNICATION ET DIFFUSION

En 2013, la Fondation a amplifié sa stratégie de diffusion et de communication pour faire de la transition écologique un objet de débat public. Les productions du Think tank ont été portées à la connaissance d'un public de décideurs politiques et économiques, de parties prenantes et de journalistes, notamment grâce aux actions suivantes :

- La création d'un site internet dédié.
- La mise en place d'une stratégie d'e-mailings ad hoc.
- La création de deux partenariats média, l'un avec le site du Huffington Post et l'autre avec France Culture. En co-production avec la radio, la Fondation a pu exposer son point de vue à travers une série de six émissions d'une heure (diffusées chaque samedi du 27 juillet au 31 août). Intitulées "Révolution écologique" et introduites par Nicolas Hulot, les six émissions estivales de cette collaboration se sont articulées autour de discussions thématiques entre deux ou trois invités proches de la Fondation. L'objectif poursuivi était de montrer que l'écologie nous invite à revisiter notre manière de penser et d'agir dans l'ensemble des domaines. Experts, philosophes, économistes, biologistes, physiciens ou encore sociologues, ont décrypté ensemble six rapports de l'écologie au contemporain : écologie et nature, écologie et science, écologie et démocratie, écologie et capitalisme, écologie et justice sociale, écologie et frontières.
- L'investissement dans une soixantaine d'événements : interventions publiques ou d'auditions sur les questions d'énergie et de fiscalité, organisation d'événements seule et en partenariat (Up conférence sur la démocratie avec le groupe SOS, tables rondes au Salon de l'agriculture, séminaire "L'économie publique de la transition écologique" avec le CIREC, l'École d'Économie de Paris et le Centre d'Économie de la Sorbonne...).



L'ENSEMBLE DE LA PRODUCTION DU THINK TANK EST DISPONIBLE SUR SON SITE INTERNET DÉDIÉ

<http://think-tank.fnh.org>

➔ DÉFI CLIMATIQUE

A l'occasion de la sortie du rapport du groupe de travail 1 du GIEC*, la Fondation a réalisé l'outil pédagogique "10 fiches pour décrypter le défi climatique" afin de permettre à chacun de bien comprendre les enjeux et les impacts des changements climatiques. Celui-ci a été diffusé aux sympathisants de la Fondation inscrits à sa newsletter, sur les réseaux sociaux ainsi qu'aux maires de France. Une conférence intitulée "Défi climatique, comment dépasser l'immobilisme ?" a été organisée en partenariat avec la chaire Développement durable de Sciences Po/IDDRI. 400 personnes étaient présentes.

*GIEC : Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat



LE DO BANK

LABORATOIRE D'actions innovantes POUR LA transition ÉCOLOGIQUE

Présente aux côtés des acteurs de terrain depuis près de 25 ans, la Fondation Nicolas Hulot accompagne ceux qui contribuent à la transition écologique des territoires. Fidèle à sa mission, elle soutient et valorise des projets en France et dans le monde à travers ses dispositifs "outre-mer" et "Solidarité Sud". Désireuse d'encourager plus avant la créativité et l'innovation, la Fondation accompagne désormais, au sein de son laboratoire d'actions, le déploiement à plus large échelle de projets identifiés comme particulièrement efficaces. Un incubateur de solutions qui mêle des actions initiées au sein de la Fondation ou identifiées par ses soins. En 2013, la dotation destinée à appuyer les actions du Do tank s'est élevée à 269 000 €.



➔ FONDS SOLIDARITÉ SUD

Développement d'une agriculture durable comme alternative à la destruction de la biodiversité – Association Mbou-Mon-Tour, République Démocratique du Congo.

A 300 km de Kinshasa, les îlots forestiers de la région abritent une des plus grandes densités de bonobos du pays. L'association propose aux communautés locales impliquées dans la conservation de la biodiversité des actions améliorant durablement leurs conditions de vie et diversifiant leurs revenus. Ce travail permettra de préserver des écosystèmes et la faune sauvage endémique tel que le bonobo.

LES DISPOSITIFS DE SOUTIEN

OUTRE-MER

Créé en 2012, ce dispositif de soutien est dédié aux associations et aux établissements scolaires d'outre-mer. La Fondation souhaite ainsi encourager le développement d'initiatives pédagogiques permettant de sensibiliser et de mobiliser la population aux enjeux du développement durable. La richesse de la biodiversité, ainsi que le contexte socio-économique très spécifique font en effet de ces départements et territoires d'outre-mer des zones particulièrement fragiles.

En 2013, la Fondation a récompensé 11 projets (sur 36 dossiers reçus), auxquels s'ajoutent 2 projets ayant reçu un appui pour la démultiplication d'actions déjà initiées en métropole. Le montant global de l'aide financière s'élève à 19 000 €.

FONDS SOLIDARITÉ SUD

Le dispositif Solidarité Sud soutient des projets qui concilient l'amélioration des conditions de vie des populations et la préservation de l'environnement en Afrique, en Amérique latine et en Asie du Sud-Est. Particulièrement soucieuse de la réussite de ces projets, la FNH leur apporte son aide sur une durée de deux ans.

Parmi les 237 demandes reçues, 5 nouveaux projets ont été retenus lors du comité de sélection organisé le 4 novembre. Cela porte à 20 le nombre de projets financés en 2013, pour un montant global de plus de 205 000 €.

LA DÉMULTIPLICATION D' ACTIONS PORTEUSES D' Avenir

Depuis plusieurs années, la Fondation consacre une partie de ses moyens à l'accompagnement de certains projets phares illustrant particulièrement bien la transition écologique. Aux côtés de ses associations partenaires, elle participe à renforcer ces initiatives afin de les développer sur d'autres territoires ou d'impliquer un plus grand nombre d'acteurs. Parmi ces initiatives, certaines se sont particulièrement développées en 2013 :

ECOLO CRÈCHE

Ecolo crèche est une démarche d'engagement vers le développement durable dans les établissements d'accueil de petite enfance. Initiée par l'association AME, cette démarche a été fortement développée grâce à l'appui de la Fondation qui est un des membres du comité de pilotage national et accompagne son développement sur l'ensemble du territoire français. ☞ 70 crèches dans 22 départements engagées dans la démarche Ecolo crèche.

LE FLOCON VERT

Le Flocon Vert est un label créé par l'association Mountain Riders pour récompenser des territoires de montagne qui se sont engagés dans la transition écologique. Il répond à un cahier des charges qui a été élaboré par plus de 70 acteurs de la montagne (entreprises, collectivités, associations...). La Fondation, qui est membre du comité de labellisation, appuie cette démarche depuis le début notamment en la valorisant au niveau national.

☞ Les Rousses, Chamonix et la station suisse de Villars sont les trois premières stations qui ont été labellisées

LE COUP DE CŒUR DU JURY

Campagnes Céta-Rangiroa et Céta-Huahine - Groupe d'Etude des Mammifères Marins de Polynésie (GEMMP), Raiatea, Polynésie française

En plus de passer une partie de l'année à collecter des données sur les cétacés polynésiens, l'association GEMMP organise des actions de sensibilisation pour près de 1000 élèves issus des établissements de Rangiroa et d'Huahine, et pour le grand public. Le support pédagogique a été co-construit avec l'association guadeloupéenne "Mon École, Ma Baleine" et adapté au contexte de la Polynésie française.



Flocon Vert en 2013. Gratuité des transports collectifs, chaufferie bois, lutte contre le gaspillage sont autant d'initiatives développées sur ces territoires.

LE BAROMÈTRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le Baromètre du développement durable est un outil conçu par l'association Réseau Cohérence et dont l'objectif initial était de permettre aux communes bretonnes d'évaluer leurs efforts en termes de développement durable et solidaire. La Fondation accompagne le Réseau Cohérence pour que cette démarche s'étende à un maximum d'autres régions françaises et pour développer un portail national du Baromètre du développement durable des communes. ☞ 283 communes réparties sur 4 régions ont déjà utilisé le Baromètre du développement durable. "Cet outil nous a permis de faire un point initial, puis d'examiner comment nous avons progressé au cours du mandat et d'identifier des pistes d'amélioration." Alain L., Adjoint au Développement durable et aux Finances de Hillion (22).

LA RESTAURATION COLLECTIVE RESPONSABLE

En 2013, la Fondation a continué d'œuvrer à l'émergence et à la démultiplication des initiatives responsables en restauration collective. A travers ses actions, elle poursuit l'objectif de fédérer les acteurs du secteur autour d'une même dynamique de progrès, à l'échelle nationale comme à l'échelle régionale. Son objectif : favoriser l'introduction de produits de qualité, de proximité et de saison dans nos cantines.

☞ Une étude qualitative

Pour renforcer les axes de travail dégagés lors des Journées régionales de l'approvisionnement responsable en restauration collective (RCR) organisées en 2011-2012, la Fondation a réalisé une étude qualitative en janvier 2013. Les différents maillons de la chaîne d'approvisionnement ont été interrogés sur la mise en place d'une démarche participative en RCR, afin de mieux comprendre les jeux d'acteurs et leurs besoins dans une dynamique de projet.

☞ Un système participatif de garantie adapté au secteur

Aux côtés du Réseau Resto'Co et de Graines de Changement, la Fondation a lancé à l'automne 2013 un groupe de travail destiné à élaborer une méthode d'accompagnement et de certification participative innovante à destination des restaurants collectifs en gestion directe. Cet outil, qui sera expérimenté en 2014 en région Ile-de-France, a pour vocation d'accompagner les porteurs de projet dans l'initiation, l'évaluation et la valorisation de leur démarche de progrès, grâce à un processus impliquant citoyens et acteurs du territoire.

En parallèle, la Fondation a animé un groupe de travail national rassemblant les acteurs français porteurs de systèmes participatifs de garantie afin de partager veille, contenu et expériences, pour une meilleure valorisation et démultiplication de ce format de démocratie participative encore trop méconnu.

☞ L'initiation d'un réseau de professionnels engagés.

Par l'organisation de rencontres et d'échanges entre les différentes parties prenantes, la Fondation travaille à rassembler et fédérer les acteurs engagés pour une restauration collective plus responsable. La formalisation et le déploiement de ce réseau national sont prévus pour 2014. Il s'articulera autour d'un portail internet à destination des professionnels du secteur.

☞ Un indicateur de "Biodiversité dans l'assiette"

En partenariat avec le centre de recherche et formation Agrocampus Ouest, la Fondation a travaillé en 2013 à la création d'un indicateur pédagogique sur les impacts d'un menu de restauration collective sur la biodiversité. Cet outil viendra compléter prochainement le calculateur d'empreinte écologique dans la boîte à outils d'aide à la formation REPAS-RCR.

➔ UNE NOUVELLE ASSOCIATION PARTENAIRE



L'association 3PA est installée à Poucharramet, au sud de Toulouse, et travaille notamment dans la lutte contre la précarité énergétique et en faveur de l'insertion sociale par l'éco-construction à travers des projets de rénovation écologique, tels que celui de la communauté Emmaüs de Montauban. Elle a été plusieurs fois lauréate des Bourses de la Fondation.

DAKAR, RÉGION VERTE

La Fondation s'engage également au Sénégal avec le **plan climat de la région de Dakar**. Aux côtés du Groupe de recherche et de réalisations pour le développement rural (GRDR), et en partenariat avec les régions de Dakar et d'Ile-de-France, la Fondation est à l'initiative d'un travail liant la préservation des agricultures familiales et des écosystèmes périurbains avec la sécurité alimentaire de la métropole. Pour que les élus de la région de Dakar inscrivent leur action dans une perspective d'adaptation aux changements climatiques, la Fondation participe à mobiliser les différents acteurs du territoire autour de ces enjeux qui risquent, s'ils ne sont pas anticipés, de s'imposer de façon brutale dans cette partie du monde.

L'ENGAGEMENT CITOYEN DE VOLONTAIRES ET DE BÉNÉVOLES

DES JEUNES ENGAGÉS EN MISSION DE SERVICE CIVIQUE

En 2013, la Fondation a permis à près de **32 jeunes** professionnels, issus de pays et d'horizons divers, de s'impliquer durablement sur des missions de développement durable, leur permettant ainsi de développer leurs compétences et leur réseau professionnel.

En France métropolitaine et en outre-mer, 23 volontaires étaient en mission de service civique pour une durée variant de 6 à 12 mois. Dans les pays du Sud, 9 volontaires, dont 5 de nationalité étrangère, ont effectué une mission de solidarité internationale de 2 ans.



Camille



Justine



Ebenezer



Cécile

LE BÉNÉVOLAT NATURE

Depuis 2010, la Fondation Nicolas Hulot se mobilise en faveur du bénévolat nature, une activité accessible à tous les publics, pour agir concrètement en contact avec la faune et la flore. Grâce à la plateforme internet "J'agis pour la nature", elle met ainsi à l'honneur les différentes "offres" déposées par plus de 160 associations et gestionnaires d'espaces naturels (appelés contributeurs), en recherche de bénévoles.

Outre la gestion de la plateforme internet, la Fondation anime le réseau des contributeurs et décline des actions pour faire connaître le bénévolat nature au plus grand nombre, sur l'ensemble du territoire français. Parmi les actions organisées en 2013, retenons :

📷 Le concours photo "J'agis pour la nature"

Afin de rendre compte, par l'image, de la diversité des pratiques de bénévolat nature et valoriser le travail indispensable réalisé par les bénévoles, la Fondation a organisé un concours photo. Photographes en herbe ou aguerris, ce concours ouvert à tous s'est déroulé du 6 mai au 5 août sur le site internet de la plateforme :

- 6 catégories, correspondant aux types d'actions proposées sur www.jagispourlanature.org
- 216 photos reçues, 117 participants (85% de nouveaux inscrits), 12 photos lauréates
- Un jury réunissant des photographes professionnels, contributeurs et bénévoles de "J'agis pour la nature", donateurs de la Fondation, journalistes et blogueurs.
- Des lots d'une valeur cumulée de 1 500 € obtenus auprès de Pixum, Salon de la Photo, Image & Nature, Nature en France, Compétence Photos, Atelier du tirage, Nat'Images...

📷 Une formation de l'équipe pédagogique de l'École Nicolas Hulot

Afin de pouvoir proposer aux jeunes un nouveau type d'activité, l'équipe de l'École Nicolas Hulot a reçu une formation à l'organisation de chantiers nature. L'association partenaire "les Blongios, la nature en chantier" s'est rendue à Branféré en juin afin d'identifier des sites adaptés proches de l'école et de transmettre les techniques nécessaires à l'organisation de chantiers. Les animateurs de l'école ont pu mettre en pratique les compétences acquises en réalisant un chantier nature, intégré au cours d'un stage avec des adolescents au mois de juillet, pour la réalisation d'une mare.

➔ QUELQUES CHIFFRES POUR 2013

- Le nombre de contributeurs a augmenté 22 %
- Le nombre de bénévoles a augmenté de 31 %
- 25 régions couvertes
- En moyenne, plus de 60 actions sont proposées chaque mois sur le site jagispourlanature.org.

« 11 personnes sur 25 inscrites via la plateforme J'agis pour la nature étaient présentes à notre chantier ce week-end. Cela fait un très beau pourcentage !

Une vraie réussite, merci à vous ! »

Julien D., Coordinateur de l'animation et de la surveillance au Conseil Général de l'Essonne.



COLLECTIF NATIONAL SCIENCES PARTICIPATIVES BIODIVERSITÉ

Initié par la Fondation Nicolas Hulot et co-animé avec l'Union nationale des centres permanents d'initiative à l'environnement (UNCPIE), le collectif a pour but de structurer, valoriser et échanger sur les sciences participatives dans le domaine de la biodiversité.

En 2013, deux travaux complémentaires ont été menés :

- La création d'un inventaire des projets de sciences participatives présentés sur le site "NatureFrance", portail de l'Observatoire national de la biodiversité, coordonné par le ministère de l'Ecologie (www.naturefrance.fr/sciences-participatives/).
- La mise en place d'une campagne de collecte d'informations réalisée auprès des porteurs de projets de sciences participatives, afin d'alimenter un indicateur mesurant l'évolution de l'engagement des citoyens dans les sciences participatives liées à la biodiversité.

➔ LES SCIENCES PARTICIPATIVES EN FRANCE

En 2012, plus de 37 500 participations à 73 programmes développés par 45 structures réparties sur l'ensemble du territoire français.

Résultats issus de la campagne de collecte d'informations réalisée en 2013 par la Fondation au sein du réseau des acteurs des sciences participatives.

MOBILISATION ET COMMUNICATION

En septembre 2013, la politique agricole commune (PAC) européenne a été réformée pour 6 ans. Un enjeu considérable pour l'avenir de l'agriculture et de l'alimentation auquel la Fondation a souhaité associer les citoyens, concernés à double titre : en tant que consommateurs et en tant que contribuables, chacun versant en moyenne, à travers ses impôts, environ 110 € par an au budget de la PAC. A cette fin, la Fondation a lancé, en février 2013, le mouvement *I Field Good* (J'me champs bien). Une campagne dynamique liant pédagogie, propositions et mobilisation pour interpeller les décideurs français et européens sur 4 orientations pour réformer la PAC.

CAMPAGNE *I Field good*



La politique agricole commune représente un budget de 50 milliards d'euros par an, dont 9 milliards sont destinés aux agriculteurs français. Par la répartition des aides allouées, elle contribue donc très largement à dessiner le visage de notre agriculture et de notre alimentation. Pour la Fondation, il était important que les citoyens puissent s'emparer du sujet.

Sous couvert d'un jeu de mot décalé et humoristique, la Fondation a ainsi lancé une campagne mettant à la disposition de tous des clés pour décrypter les enjeux de la réforme de la PAC, donner la parole aux modèles agricoles qu'elle estime d'avenir et inviter les citoyens à les soutenir.

Des modèles qui, malgré l'engouement croissant des consommateurs, peinent à émerger, freinés par le manque d'ambition et d'incitation au changement au niveau européen comme français.

De nombreux supports pédagogiques, vidéos et écrits, comme un webdocumentaire et des témoignages d'agriculteurs, mais aussi des conférences au Salon de l'agriculture et dans 5 grandes écoles d'agronomie françaises, ont été déclinés dans le cadre de la campagne. Riches en informations, et convergeant vers une pétition, ces supports ont permis de :

- Parler d'agriculture aux citoyens en montrant ses interactions avec le quotidien (la qualité de nos assiettes, l'eau, les sols, la biodiversité, la santé, les paysages, l'emploi...) et en allant au-delà des informations dont ils disposent déjà.
- Expliquer pourquoi il est désirable de passer d'un modèle agricole trop gourmand en eau, en énergie, en engrais chimiques et en pesticides, dommageables pour la biodiversité, la santé et le climat, à un modèle basé sur la qualité et la proximité, inspiré de l'agroécologie, de l'agriculture biologique et pourvoyeur d'emplois.
- Encourager le changement via une pétition et des rendez-vous de lobby pour peser sur la réforme de la politique agricole commune, puis son adaptation en France, pour qu'elles intègrent 4 orientations permettant l'essor d'une agriculture d'avenir, écologique, juste et solidaire.

→ LA CAMPAGNE EN CHIFFRES

- Plus de 40 journalistes présents à la conférence de presse et 130 retombées médiatiques.
- 1 site internet dédié www.ifieldgood.org (plus de 200 000 pages vues).
- 9 parutions en presse nationale et régionale grâce à une campagne print de Léa Nature.
- Plus d'une heure de vidéos cumulées vues plus de 80 000 fois (3 vidéos pédagogiques, un web documentaire de 15 min, 24 courtes pastilles vidéos de témoignages d'agriculteurs).
- 11 mesures déclinées par la Fondation.
- 15 événements terrain.
- 1 pétition signée par 85 537 personnes.



4 AGRICULTEURS AMBASSADEURS DES PROPOSITIONS POLITIQUES POUR RÉFORMER LA PAC

Pour concrétiser les 4 propositions portées par la Fondation et ses partenaires, la Fondation a donné la parole à 4 agriculteurs : Agnès (Cameroun), Stefanie (Allemagne), Christophe et Quentin (France), tous issus de collectifs qui agissent sur le terrain, mais dont la place dans le paysage agricole n'est pas assez reconnue.

Acteurs du webdocumentaire, chaque agriculteur a pu, grâce à son parcours et son témoignage sincère, rendre accessibles à tous les propositions portées par la Fondation :

- *Agnès*, 46 ans, éleveuse de poulets au Cameroun, adhérente de l'ACDIC³, a illustré la nécessité d'une PAC SOLIDAIRE qui supprime les subventions qui déstructurent les agricultures du Sud.
- *Christophe*, 41 ans, éleveur dans la Loire installé grâce au réseau Terre de Liens, a illustré la nécessité d'une PAC d'AVENIR qui favorise le soutien à l'emploi agricole et à l'installation.
- *Stefanie*, 43 ans, éleveuse en Allemagne, investie dans Bioland (FNAB¹ en France) a illustré la nécessité d'une PAC ECOLOGIQUE qui réoriente les aides vers les systèmes agricoles respectueux de l'environnement (agriculture biologique, agriculture durable, agroécologie...).
- *Quentin*, 38 ans, céréalier dans la Marne investi dans les CIVAM², a illustré la nécessité d'une PAC JUSTE qui répartisse plus équitablement les aides entre les types d'agricultures et entre les pays européens en les couplant à l'emploi agricole.



Agnès



Christophe



Stefanie



Quentin

1 PÉTITION SIGNÉE PAR 85 537 CITOYENS

La Fondation a rassemblé ces 4 orientations dans une pétition citoyenne (traduite en anglais), soutenue par ses partenaires français du Groupe Pac 2013 et européens de l'ARC 2020. Rejoindre le mouvement *I Field Good*, c'était y apporter son soutien.

Mise en ligne sur le site de Change.org et sur le site de la campagne, la pétition a recueilli 85 537 signatures, l'équivalent du Stade de France ! Ces dernières ont été officiellement remises le 5 juin 2013 par Nicolas Hulot à Stéphane Le Foll, ministre de l'Agriculture, soit trois semaines avant le Conseil des ministres européens qui a entériné la réforme.

UNE CAMPAGNE AU SERVICE DES PROPOSITIONS ET DU PLAIDOYER

- Un collectif constitué autour de nos propositions
- Des rendez-vous avec le ministère de l'Agriculture et avec Stéphane Le Foll
- Des rencontres avec les acteurs du monde agricole (syndicats, inter-professions)
- Des rendez-vous avec des parlementaires européens.

RELATIONS PRESSE

La Fondation Nicolas Hulot a généré 59 communiqués de presse, principalement destinés à porter sa vision de la transition énergétique et des grands dossiers que sont la fiscalité écologique, la réforme de la politique agricole commune, la conférence environnementale... Ces prises de parole ont permis une belle exposition médiatique, puisque 1740 retombées ont été comptabilisées en 2013 (chiffres non exhaustifs hors presse en ligne, issus des sources : Argus de la presse, Kantar Média) ; dont 1563 en presse écrite, 63 en télévision et 114 en radio.

➔ 6 SITES INTERNET : 510 040 visites / 1 687 491 pages vues

➔ 1 BLOG : 106 146 visites / 150 875 pages vues

➔ LES RÉSEAUX SOCIAUX

Les internautes sont de plus en plus nombreux à suivre la Fondation sur les réseaux sociaux et nous les en remercions ! La Fondation compte plus de 35 000 abonnés sur Facebook et près de 80 000 followers sur Twitter. L'objectif de ces réseaux est de fédérer une communauté et de créer de la proximité entre les internautes et la Fondation.

1 - Fédération nationale d'agriculture biologique.
2 - Centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural.
3 - Association citoyenne de défense des intérêts collectifs.

ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT

L'ÉCOLE NICOLAS HULOT : UN LIEU OUVERT À TOUS

Pôle d'éducation à l'environnement d'envergure nationale, l'École Nicolas Hulot (ENH), créée à Branféré dans le Morbihan, en partenariat avec la Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme et la Fondation de France, sensibilise le grand public, forme les générations futures et accueille un public professionnel sur des thèmes privilégiés : biodiversité, éco-habitat, climat, etc. En mars 2013, elle a inauguré sa 10^e année de fonctionnement.

Scolaires, périscolaires, grand public et professionnels, l'ENH propose plusieurs activités et formules d'accueil en fonction des publics sur des thèmes diversifiés.



➔ 8 768 ENFANTS ET JEUNES ACCUEILLIS
dont 7 514 scolaires et 1 254 dans le cadre extra-scolaire

➔ 156 065 VISITEURS ASSOCIÉS AU PROGRAMME
GRAND PUBLIC

➔ 198 ADULTES ACCUEILLIS DANS LE CADRE
DE 7 GROUPES PROFESSIONNELS

Pour connaître le détail des programmes :
www.ecole-nicolas-hulot.org





© ENH

7^e édition de la FÊTE DE LA NATURE

(22-26 MAI 2013)

La Fondation est membre de l'association "Fête de la Nature" qui réunit l'ensemble des acteurs nationaux de cette mobilisation annuelle, ainsi que ses partenaires. Créée le 12 février 2009, à l'initiative du comité français de l'UICN et du magazine Terre Sauvage, cette 7^e édition de la Fête de la Nature avait pour thème "Cherchons les petites bêtes". Plébiscitée par les organisateurs et les participants, la Fête de la Nature 2013 a été un succès :

- Inscription de 765 structures organisatrices dans la programmation officielle.
- 1 500 lieux ouverts au public par les organisateurs : villes, villages, espaces littoraux et lacustres, réserves naturelles, parcs nationaux et régionaux, forêts, etc.
- Plus de 5 000 séquences animées.
- 1 400 000 personnes en métropole et en outre-mer ont participé aux activités de découverte de la nature.
- Un affichage dans de nombreux médias (presse écrite, radio et TV) générant 1 070 retombées.
- L'installation de 500 mini-coins de nature consacrés aux "petites bêtes".



VERS UN DÉVELOPPEMENT DURABLE (EEDD)

La Fondation Nicolas Hulot est membre du CFEEDD (Collectif français pour l'éducation à l'environnement vers un développement durable) qui rassemble 30 personnes morales (associations, syndicats, fondations, groupements de collectivités, réseaux d'éducation...) actrices de la société civile française organisées et impliquées dans l'EEDD.

Pour sa 16^e année d'existence, le collectif a connu une année riche en événements et en avancées :

- Tenue des 3^{es} Assises nationales de l'éducation à l'environnement et au développement durable qui ont rassemblé, du 5 au 7 mars à Lyon, 1 200 personnes et ont permis de faire émerger 11 chantiers prioritaires à mettre en œuvre.
- Intégration du CFEEDD aux membres associés du Conseil national de la transition écologique (CNTE) en août.
- Production dans le cadre de l'Espace national de concertation (ENC), d'un rapport de propositions pour nourrir la table ronde n°5 de la Conférence environnementale 2013.
- Participation du CFEEDD aux 5 tables rondes de la Conférence environnementale des 20 et 21 septembre, pour affirmer la place nécessaire de l'EEDD dans la prise en compte des enjeux environnementaux et de l'atteinte des objectifs de la transition écologique.
- Co-organisation avec l'antenne francilienne (CEEF) de la 3^e journée nationale de l'EEDD, le 8 novembre à Paris, pour définir la stratégie relative aux propositions des assises de Lyon.
- Audition et contribution des membres du CFEEDD à l'avis rendu en décembre par le Conseil économique, social et environnemental (CESE) sur "L'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD) tout au long de la vie, pour la transition écologique".

📖 **En savoir plus :**

<http://www.cfeedd.org/papyrus.php>

<http://www.assises-eedd.org/>

RESSOURCES FINANCIÈRES

Les ressources de la Fondation sont de quatre ordres : dons et legs des particuliers, mécénat d'entreprise (financier et de compétences), subventions de ministères ou organismes publics, ressources propres (produits financiers, prestations de services, droits d'auteur, etc.).

DONS ET LEGS

En 2013, le montant des dons s'est élevé à 623 000 €, grâce au soutien de 6 696 donateurs. Le montant des legs s'est élevé à 14 100 €. La Fondation a organisé ses opérations de collecte sur Internet avec deux campagnes en avril et en septembre, et en fin d'année, avec son opération *Ecoacteurs*. En complément, une sollicitation par courrier postal a été envoyée pour chacune des campagnes afin de toucher un plus grand nombre de donateurs, mais également certains de nos sympathisants. Enfin, deux opérations téléphoniques de conversion au prélèvement automatique ont été menées sur les nouveaux donateurs de la Fondation. Le montant collecté par prélèvements automatiques a augmenté de 16%.

Les campagnes de collecte de dons de particuliers en 2013

A l'occasion de la campagne *I Field Good* (J'me champs bien) pour une agriculture et une alimentation d'avenir, lancée dans le cadre de la réforme de la politique agricole commune (PAC), une campagne de collecte de fonds est venue compléter la mobilisation grand public. Cette opération s'est déroulée de fin avril à début juin, notamment sur le web où elle était intégrée au site de la campagne de communication à l'adresse suivante :

<http://www.ifieldgood.org/soutenez-une-agriculture-plus-respectueuse-de-notre-sante/>

A la même période et sur la même thématique, la Fondation a décliné une campagne destinée aux personnes soumises à l'ISF (impôt sur la fortune). Une page spéciale a été créée sur notre site internet afin de centraliser les informations concernant les avantages fiscaux dont bénéficient les contribuables concernés.

Dès fin août, l'opération **Les Alliés pour le Climat** a été lancée sur le thème du dérèglement climatique qui menace les écosystèmes et accélère les phénomènes météorologiques extrêmes tels que des inondations, tornades, canicules...

Et parce que les actions de la Fondation nécessitent un engagement sur le long terme pour aboutir, un appel au don régulier a été lancé. Plus de 500 donateurs sont ainsi venus rejoindre Les Alliés pour le Climat !

http://www.fondation-nicolas-hulot.org/allies_climat/index.html



Enfin, comme chaque année depuis 2008, la campagne annuelle des **Ecoacteurs** s'est révélée la plus importante en termes de mobilisation et de fonds collectés. Elle représente plus de 40 % des dons collectés en 2013. Lancée fin octobre, elle s'est achevée le 31 décembre à minuit. Au total, ce sont ainsi **près de 6700 donateurs** qui ont apporté leur soutien à la Fondation, lui permettant dans le même temps de conserver son statut d'ONG représentative.

En 2013, chaque campagne de collecte organisée sur Internet a également fait l'objet d'un courrier postal afin de toucher un plus grand nombre de donateurs, mais aussi une partie de nos sympathisants. Le courrier Ecoacteur était accompagné, comme en 2012, d'une carte Ecoacteur et d'étiquettes personnalisées.

MÉCÉNAT D'ENTREPRISE

Malgré une baisse en 2013, le mécénat provenant des entreprises constitue toujours la principale ressource de la Fondation. Être partenaire de la Fondation, c'est prendre part à la transition écologique en partageant des expertises et des expériences, et apportant des moyens financiers sur la durée, à une ONG reconnue d'utilité publique.

Deux nouveaux partenaires pluriannuels

La Fondation a signé un partenariat de trois ans avec le Groupe La Poste. Partenaire de son laboratoire d'actions, le Groupe La Poste accompagne la Fondation dans ses actions visant à favoriser l'engagement pour la nature, ainsi que le soutien aux PME innovantes de la transition écologique.

La Fondation a également accueilli la Caisse des Dépôts et Consignations qui s'engage pour trois ans en faveur du développement du Think tank.

Cap sur l'agriculture et l'alimentation !

Léa Nature et Ekibio ont soutenu la Fondation pour le déploiement de sa campagne de mobilisation citoyenne *I Field Good*, dédiée aux enjeux d'une agriculture d'avenir, plus écologique, juste et solidaire.

La SNCF a ouvert les portes de deux de ses sites de restauration de collectivité parisiens, permettant ainsi à l'équipe de la Fondation de présenter sa campagne auprès d'environ un millier de collaborateurs !

Enfin, Sofiprotéol s'est engagé comme partenaire du Think tank afin de soutenir ses travaux sur l'agriculture et l'alimentation d'avenir.

L'Oréal et Ekibio, grands témoins d'un café débat sur la conservation de la biodiversité et la politique RSE

Dans le cadre des 20 ans de son association partenaire malgache l'Homme & l'Environnement, la Fondation a organisé au Conseil économique social et environnemental, le 3 décembre, un petit déjeuner rassemblant une trentaine de spécialistes sur le thème de l'approvisionnement responsable dans les pays du Sud. Rachel Barré, raw materials sustainability manager chez L'Oréal et Didier Perréol, fondateur dirigeant d'Ekibio, ont partagé leurs expériences et exposé leur vision humaniste du sujet.

MÉCÉNAT DE COMPÉTENCES

La société CGI (anciennement LOGICA) a poursuivi sa mission à la Fondation dans le cadre du mécénat de compétences. Elle a ainsi aidé à la conception d'un référentiel des emplois et des compétences qui a été mis en place en 2013.

SUBVENTIONS

La Fondation a reçu 288 000 € de subventions publiques pour contribuer à ses actions d'intérêt général : elles ont été attribuées par le ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie – le ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt – la Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale – l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie – le Conseil Régional d'Ile-de-France - le Conseil Régional Rhône-Alpes.



➔ PARTENAIRES FONDATEURS

En 2013, ils sont au nombre de 3.

Partenaires fondateurs de l'ensemble des actions :

- L'Oréal, depuis 1995
- TF1, depuis 2001

Partenaire du Fonds Solidarité Sud :

- Véolia Environnement, depuis 2011.

➔ PARTENAIRES THÉMATIQUES :

Climat et Energie : First Solar, EDF, European Climate Foundation

Biodiversité : Fondation Bouygues Telecom, Ibis

Alimentation responsable : Lesieur, Fondation Carasso.

➔ PARTENAIRES DU THINK TANK :

Caisse des Dépôts et Consignation, EDF, RTE, SNCF, Sofiprotéol, Vinci Autoroutes

➔ PARTENAIRES DU DO TANK :

La Poste

➔ PARTENAIRES PME :

April International Expat, Stylpack

➔ PARTENAIRES DE LA CAMPAGNE I FIELD GOOD :

Ekibio, Léa Nature.

RESSOURCES PROPRES

Les ressources propres de la Fondation comprennent les produits financiers de ses placements, les prestations de service, la participation des entreprises aux séminaires thématiques, les formations dispensées par la Fondation.

☞ FORMATION "LES ATELIERS DE LA TRANSITION"

En 2013, dans une stratégie de diversification de ses ressources financières, la Fondation a innové en lançant les ateliers de la transition, en partenariat avec l'agence Integral Vision. Les ateliers sont une formation originale et participative d'une journée rassemblant un groupe multi-acteurs (entreprises, collectivités, associations, syndicats, individus). Elle a pour objectif de sensibiliser et de s'appropriier ensemble des innovations de la transition écologique. Le premier thème proposé a été les enjeux et opportunités de l'économie circulaire. Deux ateliers ont eu lieu réunissant une cinquantaine de participants.

GOUVERNANCE

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Conformément à ses statuts, la Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme est administrée par un conseil d'administration (CA). Les statuts de la Fondation ont été revus pour moderniser sa gouvernance. Ils modifient notamment la composition du conseil d'administration, avec la création d'un collège des amis de la Fondation. Celui-ci permet la représentation des donateurs individuels, et l'élection des membres du collège des fondateurs, par l'ensemble des personnes morales ou physiques qui soutiennent les actions de la Fondation par leur mécénat financier ou de compétences. Les nouveaux statuts ont été validés par le Conseil d'Etat fin 2012.

Le conseil d'administration est désormais composé de 12 membres :

- **4 au titre du collège des membres fondateurs**, Nicolas Hulot et 3 membres élus parmi les personnes morales ou physiques soutenant la Fondation par leur mécénat financier ou de compétences par une convention de 3 années minimum.
- **3 au titre du collège des amis de la Fondation**, élus parmi les 10 membres du comité consultatif des donateurs, eux-mêmes élus par les donateurs ayant fait au moins un don au cours de l'année précédant l'élection.
- **5 au titre du collège des personnalités qualifiées**, en raison de leurs compétences dans le domaine d'activité de la Fondation.

Un commissaire du gouvernement, désigné par le ministre de l'Intérieur, après avis du ministre en charge de l'Ecologie et du ministre de l'Education nationale, assiste aux séances du conseil d'administration avec voix consultative. Il veille au respect des statuts et du caractère d'utilité publique de l'activité de la Fondation.

Le commissaire aux comptes participe aux réunions du conseil, sans voix délibérative et présente son rapport sur les comptes annuel, et ses recommandations.

Un représentant du Comité de la Charte est invité à participer à chaque conseil d'administration avec voix consultative.

Le Comité consultatif des donateurs

Soucieuse d'intégrer ses donateurs particuliers dans sa gouvernance, la Fondation a souhaité créer un Comité consultatif des donateurs dont 3 des membres sont aujourd'hui intégrés au conseil d'administration pour les représenter.

L'élection des membres bénévoles du Comité consultatif des donateurs a été un succès pour la gouvernance démocratique de la Fondation. Composé de 10 dona-

teurs fidèles, il a été élu par l'ensemble des donateurs actifs de la Fondation, pour un mandat de 4 ans, renouvelable une fois. 4 femmes et 6 hommes, de 31 à 67 ans, venant de 10 départements différents et exerçant diverses professions représentent ainsi les donateurs auprès de la direction de la Fondation et du CA :

- Ils sont tenus informés et consultés sur les activités et le fonctionnement de la Fondation.
- Ils expriment le point de vue des donateurs.
- Ils élisent les 3 représentants des donateurs au CA (ces 3 représentants constituent le Collège des amis de la Fondation).

Le comité se réunit au moins deux fois par an avec la direction de la Fondation et les personnes invitées en fonction des sujets à l'ordre du jour.

Composition du conseil d'administration

Le collège des membres fondateurs

Nicolas Hulot, président fondateur de la Fondation.

L'Oréal, représenté par *Alexandra Palt*, directrice Responsabilité sociétale et environnementale.

TF1, représenté par *Elisabeth Durand*, directrice de l'Antenne.

Veolia Environnement représenté par *Laurent Obadia*, conseiller du président.

Collège des amis de la Fondation

Benoît Chambon, chargé de mission en entreprise d'insertion.

Nicolas David, chargé de recherche au CNRS (Biologie).

Charlotte Lejop, ingénieur environnement.

Le Collège des personnalités qualifiées

Dominique Bourg, philosophe, professeur à l'Université de Lausanne, Faculté des géosciences et de l'environnement, membre du Conseil scientifique et vice-président de la Fondation.

Geneviève Ferone Creuzet, associée et cofondatrice de Casabee, bureau d'études en innovation territoriale, vice-présidente de la Fondation.

André-Jean Guérin, ingénieur général des Eaux et des Forêts, membre du Conseil économique, social et environnemental pour la Fondation et trésorier.

Henri Rouillé d'Orfeuil, ingénieur agronome, membre de l'Académie d'agriculture de France.

Claire Tutenuit, ingénieur des Mines, consultante, déléguée générale de l'association Entreprises pour l'Environnement.

Commissaire du gouvernement

Bernard Brillet, représentant le ministre en charge de l'Ecologie.

Attributions et rôle du conseil d'administration

- Il arrête le programme d'action de la Fondation.
- Il vote, sur proposition du Bureau, le budget et ses modifications.
- Il adopte le rapport qui lui est présenté annuellement par le Bureau sur la situation morale et financière.
- Il désigne un ou plusieurs commissaires aux comptes.
- Il accepte formellement les dons et legs.
- Il ratifie la création de fonds et de fondations sous égide de la Fondation.
- Il délibère sur les conventions engageant la Fondation.
- Il autorise les acquisitions et cessions de biens mobiliers et immobiliers, les marchés, baux et contrats de location, les emprunts, les cautions et garanties accordées au nom de la Fondation.
- Il fixe les conditions de recrutement et de rémunération du personnel.
- Il nomme le président du Conseil scientifique.

Les fonctions du président et des administrateurs ne font l'objet d'aucune rémunération. Seuls leurs frais de transport et d'hôtel sont pris en charge par la Fondation en cas de déplacement dans le cadre de leur mission.

En 2013, le Conseil s'est réuni 2 fois.

La nouvelle composition du CA définie par les nouveaux statuts de la Fondation, validés fin 2012 par le ministère de l'Intérieur, a été mise en place début 2013.

LE BUREAU

Le CA élit parmi ses membres un Bureau composé du président, de deux vice-présidents et d'un trésorier.

Le Bureau est notamment chargé d'instruire tous les sujets soumis au conseil d'administration, de lui soumettre le rapport moral et financier, de veiller à l'exécution des décisions prises par le CA, de préparer et de contrôler le budget et les comptes de la Fondation.

En 2013, le Bureau s'est réuni 4 fois.

Composition du bureau

Nicolas Hulot, président,
Dominique Bourg,
vice-président,

Geneviève Ferone Creuzet,
vice-présidente,
André-Jean Guérin, trésorier

DIRECTION ET PERSONNEL

Le fonctionnement et les activités opérationnelles de la Fondation sont placés sous la responsabilité de la directrice générale, nommée par le président après avis du conseil d'administration.

La directrice générale est assistée :

- du Comité Interpôles, qui réunit chaque semaine la directrice générale et les directeurs des équipes des cinq pôles de la Fondation : Administration et Ressources humaines, Développement des ressources, Communication et Mobilisation, Scientifique et technique, Soutien aux actions de terrain.

- du Conseil scientifique, composé d'experts extérieurs bénévoles, appartenant à différentes disciplines scientifiques, à l'économie et à la philosophie.
- du Comité d'orientations stratégiques, composé de membres du CA, du président du Conseil scientifique, de personnalités extérieures : il étudie et donne son avis sur les grandes orientations stratégiques.
- du Comité de gouvernance, composé de membres du CA, de personnalités extérieures : il a pour mission de préparer les travaux et les décisions du CA et du Bureau sur les questions relevant notamment du fonctionnement des instances, des ressources humaines et de la gestion financière.

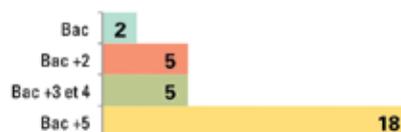
BILAN SOCIAL 2013

La Fondation employait 31 salariés, 8 stagiaires, 4 volontaires du service civil au 31 décembre 2013.

Ancienneté au 31 décembre 2013



Niveau de formation initiale



- 37 journées de formation ont été suivies par le personnel
- Les 5 salaires annuels les plus importants représentent 327 000 €.
- Deux délégués du personnel titulaires et deux suppléants (collège cadres et collège employés) représentent les salariés auprès de la direction.

Au printemps 2013, grâce au mécénat de compétences de CGI, la Fondation a conçu un référentiel des emplois et des compétences de la Fondation et mettra en place les entretiens annuels d'appréciation.

TRANSPARENCE DE LA GESTION

Le rapport d'activité est à la disposition du public dans son intégralité sur le site internet de la Fondation. Il est également envoyé sous forme papier à toute personne qui en fait la demande.

Les donateurs et les mécènes de la Fondation reçoivent automatiquement **L'Essentiel**, un rapport simplifié, avec les comptes.

La Fondation est suivie régulièrement par le contrôleur du Comité de la Charte, qui est invité à participer à chaque conseil d'administration.

Les comptes de la Fondation sont contrôlés et certifiés chaque année, par un commissaire aux comptes. Il est invité à participer également à chaque conseil d'administration.



LE CONSEIL SCIENTIFIQUE DE LA FONDATION

Le Conseil scientifique de la Fondation Nicolas Hulot regroupe une quarantaine d'universitaires et de scientifiques reconnus. Il est un des rares endroits où se croisent les plus grands spécialistes, aussi bien dans les sciences de la matière et du vivant (écologues, climatologues, mathématiciens, médecins, etc.) que dans les sciences humaines et sociales (sociologues, économistes, philosophes, juristes, etc.). Le Conseil scientifique est présidé par *Pierre-Henri Gouyon*.

Jean-Claude Ameisen. Médecin. Immunologiste et chercheur en biologie. Président du Comité consultatif national d'Éthique.

Shabnam Anvar. Juriste et prospectiviste. Sustainable Solutions Designer.

Loïc Blondiaux. Sociologue. Professeur de science politique à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne.

Nicolas Bouleau. Mathématicien. Professeur émérite à l'École des Ponts-ParisTech et chercheur associé au CIREN.

Dominique Bourg. Philosophe. Professeur à l'Institut de Géographie et de Durabilité, Université de Lausanne.

Marie-Anne Cohendet. Juriste. Professeur de droit, École de droit de la Sorbonne.

Patrick Criqui. Economiste. Directeur de recherche au CNRS, directeur du laboratoire EDDEN, membre du Conseil économique pour le Développement durable.

Philippe Cury. Ecologue. Directeur de Recherche à l'Institut de Recherche pour le Développement et directeur de l'UMR. EME 212 (IRD, Ifremer et l'Université Montpellier 2).

Jacques Donzelot. Sociologue. Maître de Conférences en sociologie politique à l'Université de Paris X. Directeur du Centre d'Études, d'Observation et de Documentation sur les Villes et du Centre d'Études des Politiques sociales.

Marc Dufumier. Agronome. Professeur à l'Agroparistech en Agriculture comparée.

Marie Duru-Bellat. Sociologue. Professeur des universités à Sciences Po Paris.

Jeanne Fagnani. Sociologue. Directrice de recherche honoraire au CNRS, co-rédactrice en chef de la "Revue française des Affaires sociales".

Cynthia Fleury. Philosophe. Professeur à l'American University of Paris. Chercheur à l'unité UMR 7204 CNRS-MNHN-UPMC, laboratoire Conservation des espèces, restauration et suivi des populations (CERSP), Muséum national d'Histoire naturelle.

Jean-Baptiste Fressoz. Historien. Maître de conférences à Imperial College, Londres (Center for the History of Science, Technology and Medicine).

Philippe Garrigues. Ecotoxicologue. Directeur de recherche au CNRS, Directeur de l'Institut des Sciences moléculaires.

François Géménne. Politologue. Chercheur à l'Institut du Développement durable et des Relations internationales (Iddri), enseignant à Sciences Po Paris, à l'Université de Paris XIII et à l'Université libre de Bruxelles.

Gaël Giraud. Economiste. Directeur de recherche au CNRS en économie, rattaché au Centre d'Économie de la Sorbonne, membre de l'École d'Économie de Paris, professeur affilié à l'ESCP-Europe, membre du CERAS.

Pierre-Henri Gouyon. Agronome. Professeur au Muséum national d'Histoire naturelle, à l'AgroParisTech et à Sciences Po (Paris).

Alain Grandjean. Economiste. Co-fondateur et associé du cabinet de conseil Carbone 4 ; membre du Conseil économique pour le développement durable.

Marie-Angèle Hermitte. Juriste. Directeur de recherche au CNRS et directeur d'études à l'EHESS.

Jean-Marc Jancovici. Ingénieur. Co-fondateur du cabinet Carbone 4. Président du Think tank The shift Project.

Jean Jouzel. Climatologue. Chercheur au CEA.

Alain Karsenty. Economiste. Chercheur au CIRAD. Montpellier.

Marc Lachièze Rey. Astrophysicien. Directeur de recherche au CNRS ; travaille au laboratoire Astroparticules et Cosmologie de l'Université Paris 7 en physique fondamentale et philosophie de la physique.

Yvon Le Maho. Ecologue. Directeur de recherche au CNRS ; membre de l'Académie des sciences.

Jean-Dominique Lebreton. Ecologue. Directeur de Recherche au CNRS, membre de l'Académie des sciences.

Annette Lexa. Ecotoxicologue. Consultante en Toxicologie-ecotoxicologie (ERT EUROTOX), évaluation du risque en santé environnement, auteure et conférencière en histoire et philosophie des sciences.

Thierry Libaert. Chercheur en communication. Président de Centre de recherches en communication des organisations du Laboratoire d'Analyse des Systèmes de Communication d'Organisation (Université de Louvain. Belgique).

Bernard Maris. Economiste. Professeur à l'Université de Paris 8. Membre du Conseil de la Banque de France.

Virginie Maris. Philosophe. Chargée de recherche au CNRS. Centre d'écologie fonctionnelle et évolutive.

Marie-Antoinette Mélières. Climatologue. Enseignante-chercheur à l'université de Grenoble. Retraîtée. collaboratrice bénévole à l'Université.

Yolande Obadia. Médecin. Directeur de l'Observatoire régional de la Santé Provence-Alpes-Côte d'Azur ; chercheur associé à l'UMR Sciences économiques & sociales de la Santé et Traitement de l'Information médicale (INSERM/IRD/Aix-Marseille Université), présidente de la Fondation de coopération scientifique Méditerranée Infection.

Cécile Renouard. Philosophe. Maître de conférences (philosophie) au Centre Sèvres et directrice du programme de recherche "Entreprises et développement des pays émergents" au sein de l'Institut Iréné de l'ESSEC.

Nathalie Ros. Juriste. Professeur des Universités. Vice-présidente du Conseil scientifique de l'Institut du droit économique de la mer (INDEMER) ; représentante de la France pour le Réseau européen d'experts sur les aspects juridiques de la sécurité et de la sûreté maritimes.

Jean-Christophe Victor. Géographe. Directeur scientifique du Lepac. Laboratoire d'Études prospectives et cartographiques

Marie-Christine Zelem. Sociologue. Directrice du département de "sociologie et anthropologie" et responsable de la mission "développement durable" à l'Université de Toulouse II Le Mirail.

LISTE DES ORGANISMES DONT LA FONDATION EST MEMBRE

ORGANISATIONS INTERNATIONALES

Comité économique et social européen / *Thierry Libaert*

Commission nationale française pour l'UNESCO / *Florence de Monclin*

Observateur auprès de la convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques / *Alexandra Luciani*

Union internationale de la conservation de la nature / UICN / *Cécile Ostria*

ORGANISATIONS NATIONALES

Organismes officiels

Conseil national de la transition écologique / *Cécile Ostria*

Conseil économique, social et environnemental / *Anne de Béthencourt, André-Jean Guérin*

Conseil national du débat sur la transition énergétique / *Matthieu Orphelin, Alexandra Luciani*

Conseil d'orientation stratégique de la Fondation pour la recherche scientifique sur la biodiversité / *Jean-Jacques Blanchon*

Comité de suivi de la Stratégie nationale de la biodiversité / *Jean-Jacques Blanchon*

Comité national Observatoire national de la biodiversité / *Jean-Jacques Blanchon*

Comité national trame verte et bleue / *Jean-Jacques Blanchon*

Comité de suivi de la "Convention d'engagements pour le développement d'une hydroélectricité durable en cohérence avec la restauration des milieux aquatiques" / *Jean-Jacques Blanchon*

Conseil national de la mer et des littoraux / *Jean-Jacques Blanchon*

Plateforme nationale d'actions globales pour la responsabilité sociétale des entreprises / *Cécile Renouard, André de Marco*

Comité pour la fiscalité écologique / *Denis Voisin*

Associations

AFNOR / *Thierry Libaert* au conseil d'administration / *André-Jean Guérin* au comité de coordination et de pilotage de la normalisation

Association Fête de la nature / *Florence de Monclin*

Association française des trésoriers d'associations / AFTA / *Sylvie Marmol*

Association France générosités / *Aline Corazza*

Centre français des fonds et fondations / *Sylvie Marmol, André de Marco*

Collectif français pour l'éducation à l'environnement vers un développement durable / *Florence de Monclin*

Comité français de l'UICN / *Cécile Ostria*, vice-présidente

Commission d'éducation et communication du Comité français de l'UICN / *Claire O'Meara*

Comité 21 / *Astrid Heil*

Décider ensemble / *Thierry Libaert et Charline Labuset*

Fonds pour la promotion des études préalables, études transversales et évaluation / *Sébastien Galy*

Institut de l'économie circulaire / *Anne de Bethencourt*, vice-présidente

Orée / *Jean-Jacques Blanchon*

Entreprises et organisations professionnelles

Conseil de l'environnement d'EDF / *Cécile Ostria, Alain Grandjean*

Conseil paritaire de la publicité / instance de l'autorité de régulation des professionnels de la publicité / *Claire O'Meara*

Comité d'orientation du Club NG'AD / *Claire O'Meara*

Réseaux

Association Groupe PAC 2013 / *Amandine Lebreton*

Réseau Rappel sur la précarité énergétique / *Alexandra Luciani*

Réseau Econav / *Maxime André*

Convention agriculture et rurale. ARC 2020 / *Amandine Lebreton*

Participations à des groupes de travail et comités

Programme Terres et Mers ultra marines / TE ME UM / *Emeline Bentz*

Programme des petites initiatives du Fonds français pour l'environnement mondial / *Sébastien Galy*

Programme d'appui aux Organisations de Solidarité Internationale issues des Migrations / *Sébastien Galy*

Groupe "Life pêche à pied récréative" / *Maxime André*

Groupe de Travail "Collectivités et Biodiversité" de l'UICN / *Emeline Bentz*

Participation au Groupe de travail "Campus Condorcet – Projet Alimentation" / *Agathe Vassy*

RAPPORT FINANCIER

1. COMPTES ANNUELS ET ANNEXES

1.1 Bilan

1.2 Compte de résultat

1.3 Annexe

1.3.1 Faits significatifs de l'exercice

1.3.2 Changement des méthodes comptables

1.3.3 Règles et méthodes comptables

1.3.4 Situation fiscale de la Fondation

1.3.5 État des immobilisations incorporelles et corporelles

1.3.6 État des amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles

1.3.7 État des immobilisations financières

1.3.8 État des valeurs mobilières de placement

1.3.9 État des provisions

1.3.10 État des créances et des dettes

1.3.11 Tableau de variation des fonds propres

1.3.12 Fonds dédiés

1.3.13 Détail des produits de l'exercice

1.3.14 État des charges constatées d'avance

1.3.15 État des produits constatés d'avance

1.3.16 État des charges à payer

1.3.17 État des produits à recevoir

1.3.18 État des produits exceptionnels

1.3.19 État des charges exceptionnelles

1.3.20 État des engagements

1.3.21 Compte d'emplois des ressources et annexe

1.3.22 Ventilation de l'effectif salarié au 31/12/13

1.3.23 Contributions volontaires en nature pour l'année 2013

2. RAPPORT DE GESTION

2.1 Actions et faits marquants de l'exercice

2.2 Comparaison du résultat 2013 avec le budget et analyse du résultat.

2.3 Rapport financier

2.4 Projets et faits marquants pour 2014

1. COMPTES ANNUELS ET ANNEXES

1.1 Bilan

En euros	Notes de l'annexe	au 31 décembre 2013			Au 31/12/2012
		Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
Immobilisations incorporelles	Note 1.3.5 et 1.3.6	472 896	382 825	90 071	130 650
Immobilisations corporelles	Note 1.3.5 et 1.3.6	3 725 814	1 431 205	2 294 609	2 437 380
Immobilisations financières	Note 1.3.7	86 458	65 000	21 458	41 968
Actif immobilisé		4 285 168	1 879 030	2 406 138	2 609 998
Avances et acomptes versés sur commandes	Note 1.3.10	0	0	0	3 615
Créances	Note 1.3.10	397 340	0	397 340	783 851
Valeurs mobilières de placement	Note 1.3.8	764 592	0	764 592	705 032
Disponibilités		906 701	0	906 701	1 042 245
Charges constatées d'avance	Note 1.3.14	135 116	0	135 116	222 630
Actif circulant		2 203 749	0	2 203 749	2 757 373
Total Actif		6 488 917	1 879 030	4 609 888	5 367 371
Fonds associatifs sans droit de reprise	Note 1.3.11			2 306 657	2 306 657
Report à nouveau	Note 1.3.11			1 670 941	2 166 660
Résultat de l'exercice	Note 1.3.11			- 446 109	- 495 719
Subventions d'investissement	Note 1.3.11			78 967	105 289
Fonds propres				3 610 456	4 082 887
Fonds dédiés sur autres ressources	Note 1.3.12			58 581	106 000
Fonds dédiés				58 581	106 000
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Note 1.3.10			164 712	219 131
Dettes fiscales et sociales	Note 1.3.10			352 004	356 962
Autres dettes	Note 1.3.10			160 240	187 642
Produits constatés d'avance	Note 1.3.15			263 895	414 750
Dettes				940 851	1 178 485
Total passif				4 609 888	5 367 372

1.2 Compte de résultat

En euros	Notes de l'annexe	Exercice	Exercice 31/12/2012
Produits d'exploitation (I)		3 437 326	3 779 963
Ventes de marchandises	Note 1.3.13	5 851	2 487
Production vendue de biens et services	Note 1.3.13	29 640	14 118
Partenariats et subventions d'exploitation	Note 1.3.13	2 733 580	3 032 312
Reprises sur provisions et amortissements	Note 1.3.13	27 400	124 000
Dons et legs	Note 1.3.13	636 793	601 537
Produits divers	Note 1.3.13	4 062	5 509
Charges d'exploitation (II)		3 931 210	4 311 412
Autres achats et charges externes		1 237 226	1 298 688
Impôts, taxes et versements assimilés		56 538	59 736
Salaires et traitements		1 289 553	1 275 573
Charges sociales		819 349	857 884
Dotations aux amortissements		180 436	221 431
Dotations aux provisions		0	27 400
Subventions accordées par l'association		306 698	443 063
Autres charges		41 410	127 637
Résultat d'exploitation (I)-(II)		- 493 884	- 531 449
Produits financiers (III)		20 511	36 047
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	Note 1.3.13	20 511	36 047
Charges financières (IV)		19 499	45 500
Dotations aux amortissements et provisions	Note 1.3.9	19 499	45 500
Résultat financier (III)-(IV)		1 012	- 9 453
Produits exceptionnels (V)		29 387	52 099
Sur opérations de gestion	Note 1.3.18	2 327	25 777
Sur opérations en capital	Note 1.3.18	27 060	26 322
Charges exceptionnelles (VI)		25 899	4 324
Sur opérations de gestion	Note 1.3.19	3 665	2 143
Sur opérations en capital	Note 1.3.19	318	2 181
Dotations aux amortissements et provisions		21 916	0
Résultat exceptionnel (V)-(VI)		3 488	47 775
Impôts sur les bénéfices (1)	Note 1.3.8	4 144	12 893
Total des produits (I)+(III)+(V)		3 487 224	3 868 109
Total des charges (II)+(IV)+(VI)		3 980 752	4 374 129
Solde intermédiaire		- 493 528	- 506 020
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	Note 1.3.12	106 000	116 301
- Engagement à réaliser sur ressources affectées	Note 1.3.12	58 581	106 000
Résultat de l'exercice		- 446 109	- 495 719
Evaluation des contributions volontaires en nature			
Dons en nature	Note 1.3.23	27 600	422 429

(1) Impôts sur intérêts courus du contrat de capitalisation Dexia Epargne Pension.

1.3 Annexe

Au bilan avant affectation de l'exercice clos le 31 décembre 2013 dont le total est de 4 609 887 euros, et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste dégageant un résultat déficitaire de 446 109 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2013.

La Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme a été reconnue d'utilité publique par décret en date du 1^{er} août 1996.

1.3.1 Faits significatifs de l'exercice

Aucun fait significatif sur l'exercice 2013.

1.3.2 Changement des méthodes comptables

Aucun changement de méthode comptable n'est intervenu sur l'exercice.

1.3.3 Règles et méthodes comptables

Les comptes de l'exercice sont établis conformément aux règlements 99.01 relatifs aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations et 99.03, relatifs à la réécriture du plan comptable général, énoncés par le comité de la Réglementation comptable.

Méthodes d'évaluation

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Seules les informations présentant une importance significative font l'objet des commentaires ci-après :

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes

a – Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Les amortissements sont calculés en fonction de la durée de vie prévue, proche de la durée d'utilisation des biens, par application des taux usuels selon le mode linéaire pour les existants au début de l'exercice.

Les durées de vies retenues sont les suivantes :

• Immobilisations corporelles

Terrain (non amortissable)

Immeuble (siège social) 40 ans

Agencements, installations de bureaux 5 à 10 ans

Matériel et mobilier de bureau 5 à 10 ans

Matériel informatique. 3 à 4 ans

• Immobilisations incorporelles

Logiciels informatiques 12 mois

Site internet. 3 ans

Base de données. 4 ans

La copropriété (à hauteur de 49%) du bateau *Fleur de Lampaul* (FDL) est amortie sur 6 ans tenant compte de la valeur résiduelle à la date prévue de la cession de la quote-part restante. Le solde de la subvention d'investissement étant repris selon les mêmes modalités.

b – Valeurs mobilières de placement

Elles sont également évaluées à leur coût d'achat, les mouvements étant enregistrés selon la règle du premier entré, premier sorti.

c – Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision est passée le cas échéant pour ramener les créances à la valeur probable de réalisation.

d – Fonds dédiés

Les fonds dédiés enregistrent à la clôture de l'exercice la partie des ressources affectées, par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pas encore été utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

e - Produits

Les produits sont constatés et enregistrés pour la partie se rattachant à l'exercice dès la signature des conventions de mécénat et des conventions de parrainage excepté en cas de clause suspensive.

f - Contributions volontaires en nature

Les contributions volontaires en nature valorisées par les donateurs et faisant l'objet d'une convention sont mentionnées au compte de résultat. *Le détail figure en annexe page 39.*

Dérogations, modifications aux principes et méthodes comptables

Aucune dérogation significative aux principes, règles et méthodes comptables de base de la comptabilité ne mérite d'être signalée.

1.3.4 Situation fiscale de la Fondation

Les produits perçus par la Fondation étant exclusivement issus de convention de mécénat, cette dernière n'est pas assujettie aux impôts commerciaux.

1.3.5 État des immobilisations incorporelles et corporelles

en €	Valeur brute début exercice	Acquisitions entrées	Cessions sorties	Valeur brute fin exercice
TOTAL	4 203 002	19 309	23 601	4 198 711
Immobilisations incorporelles	480 094	0	7 198	472 896
Logiciels	55 226	0	7 198	48 028
Marque Fleur de Lampaul	7 622	0	0	7 622
Site internet	297 321	0	0	297 321
Base de données	119 925	0	0	119 925
Immobilisations corporelles	3 722 908	19 309	16 403	3 725 815
Siège social (construction)	2 106 000	0	0	2 106 000
Terrain	234 000	0	0	234 000
Siège social	763 695	19 309	16 403	766 601
Agencement	355 109	0	1 196	353 913
Mobilier de bureau	115 380	0	0	115 380
Matériel informatique	282 186	19 309	15 207	286 288
Matériel vidéo	11 020	0	0	11 020
Matériel de transport	619 213	0	0	619 214
Bateau Fleur de Lampaul (1)	619 213	0	0	619 214

(1) Copropriété à hauteur de 49 %

1.3.6 État des amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles

en €	Valeur brute début exercice	Acquisitions entrées	Cessions sorties	Valeur brute fin exercice
TOTAL	1 634 970	202 352	23 294	1 814 028
Amortissements immobilisations incorporelles	349 441	40 580	7 198	382 823
Logiciels	55 225	0	7 198	48 027
Site internet	286 721	10 599	0	297 320
Base de données	7 495	29 981	0	37 476
Amortissements immobilisations corporelles	1 285 529	161 772	16 096	1 431 205
Siège social (construction)	362 115	52 650	0	414 765
Siège social	584 754	87 984	16 096	656 643
Agencement	243 974	52 530	1 196	295 308
Mobilier de bureau	93 784	12 046	0	105 830
Matériel informatique	235 976	23 408	14 900	244 485
Matériel vidéo	11 020	0	0	11 020
Matériel de transport	338 660	21 138	0	359 797
Bateau Fleur de Lampaul (1)	338 660	21 138	0	359 797

(1) Copropriété à hauteur de 49 %

1.3.7 État des immobilisations financières

en €	Valeur brute début exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute fin exercice
Immobilisations financières	87 468	23 825	24 835	86 458
. Immobilisations concernées				
Part sociale Crédit Coopératif	183	0	0	183
Prêt au personnel	1 000	4 000	3 550	1 450
Prêts association ENHNNH (1)	65 000	0	0	65 000
. Autres immobilisations				
Dépôts et cautionnements (2)	21 285	19 825	21 285	19 825

(1) ENHNNH : École Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme

(2) Caution locaux (Titre Dexia) rdc Rue de l'Est.

1.3.8 État des valeurs mobilières de placement

en €	764 591
Crédit Coopératif EFI PERF C 3D (Sicav) (1)	30 386
Dexia Epargne Pension (Contrat de Capitalisation)	298 500
Intérêts courus Dexia Epargne Pension (2)	62 964
ECOFI Contrat coopératif FCP (1)	252 342
Fonds Agir FNH (1)	99 114
Dexia Localys (1)	21 285

(1) Plus-values latentes au 31/12/2013: 8 544,52 euros

(2) Impôt dû sur intérêts courus de contrat de capitalisation Dexia Epargne Pension.

1.3.9 État des provisions

en €	Valeur brute début exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute fin exercice
	72 900	19 500	27 400	65 000
Provision pour dépréciation immobilisation financière (1)	45 500	19 500	0	65 000
Provision pour créances douteuses	27 400	0	27 400	0

(1) 100 % sur prêt à l'ENHNNH

1.3.10 État des créances et des dettes

en €	Montant brut	Provisions	Montant net	A 1 an au plus	A plus d'1 an
ETAT DES CRÉANCES	618 914	65 000	553 914	553 731	183
Actif Immobilisé	86 458	65 000	21 458	21 275	183
Prêts	66 450	65 000	1 450	1 450	0
Cautions loyers	19 825		19 825	19 825	0
Autres titres immobilisés	183		183		183
Actif circulant	397 340	0	397 340	397 340	
Avances et acomptes versés	0		0	0	
Clients et comptes rattachés	145 150	0	145 150	145 150	
Autres créances :					
- Personnel et comptes rattachés	4 395		4 395	4 395	
- Etat - Subventions et produits à recevoir	5 000		5 000	5 000	
- Débiteurs divers	187 221		187 221	187 221	
- Produits à recevoir	55 574		55 574	55 574	
Charges constatées d'avance	135 116		135 116	135 116	
ETAT DES DETTES	940 851		940 851	940 851	0
Fournisseurs et comptes rattachés	164 712		164 712	164 712	
Dettes fiscales et sociales	352 004		352 004	352 004	
Personnel et comptes rattachés	106 912		106 912	106 912	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	221 132		221 132	221 132	
Autres Impôts, taxes et versements assimilés	23 960		23 960	23 960	
Autres dettes	160 240		160 240	160 240	
Produits constatés d'avance	263 895		263 895	263 895	

1.3.11 Tableau de variation des fonds propres

en €	Valeur brute début exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute fin exercice
	4 082 887	- 446 109	26 322	3 610 456
Fonds associatif sans droit de reprise (1)	2 306 657	0	0	2 306 657
Subvention d'investissement Entreprises privées (2)	57 923	0	14 481	43 442
Subvention d'investissement Etat (2)	47 366	0	11 841	35 525
Report à nouveau (3)	2 166 660	0	495 719	1 670 941
Résultat comptable de l'exercice	- 495 719	- 446 109	- 495 719	- 446 109

(1) Le fonds associatif de la Fondation correspond aux sommes bloquées en banque via la Fondation de France, afin d'obtenir la reconnaissance d'utilité publique et pérenniser une partie des ressources de la Fondation. Il a été ensuite augmenté des affectations ultérieures décidées par le conseil d'administration. Ce fonds constitutif de la dotation de la FNH a été investi en 2005 dans l'acquisition du siège de la FNH.

Fonds associatifs par année de constitution :	Solde début exercice	Augmentations	Solde fin exercice
1996	1 299 180	0	1 299 180
1997	1 299 180	273 746	1 572 926
1998	1 572 926	40 470	1 613 396
1999	1 613 396	0	1 613 396
2000	1 613 396	284 557	1 897 953
2001	1 897 953	137 205	2 035 158
2002	2 035 158	171 499	2 206 657
2003 à 2009	2 206 657	0	2 206 657
2010	2 206 567	100 000	2 306 567
2011 à 2013	2 306 567	0	2 306 567

(2) Subventions obtenues pour financer la restauration du bateau Fleur de Lampaul. Elles correspondent aux financements obtenus tant d'entreprises privées que de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC), le bateau étant classé monument historique. Ces subventions sont amorties au rythme de l'amortissement de la copropriété du bateau (dont 51 % des parts du bateau ont été cédées en 2010).

(3) Affectation du résultat comptable de l'exercice 2012.

1.3.12 Tableau de variation des fonds dédiés

en €	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours de l'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager au 31/12/2012
	106 000	106 000	58 581	58 581
Fonds Solidarité Sud	40 000	40 000	2 088	2 088
Fonds dédiés programme Alimentation	66 000	66 000	0	0
Fonds dédiés programme Climat Energie	0	0	56 493	56 493

1.3.13 Détail des produits de l'exercice

en €	2013	2012
Produits de l'exercice avec reprise sur fonds dédiés	3 593 223	3 984 410
Produits de l'exercice	3 487 223	3 868 109
Ventes de marchandises	5 851	2 487
Productions vendues de biens et services	29 639	14 118
Prestations de service (dont séminaires)	23 759	8 238
Prestations <i>Fleur de Lampaul</i>	5 880	5 880
Partenariats et subventions d'exploitation	2 733 580	3 032 312
Produits de mécénat	2 345 260	2 747 577
Produits de parrainage	0	10 000
Subventions d'exploitation	388 320	274 735
Dons et legs	636 793	601 537
Produits divers de gestion courante	3 200	5 509
Droits auteurs	862	0
Produits financiers	20 511	36 047
Produits exceptionnels	29 387	52 099
Produits exceptionnels sur exercice antérieur	2 327	25 777
Subventions d'investissement	26 322	26 322
Produits exceptionnels divers	738	0
Reprises sur provisions	27 400	124 000
Reprises sur fonds dédiés	106 000	116 301

1.3.14 État des charges constatées d'avance

en €	135 116
Fonds Solidarité Sud	82 226
Prestations de service	5 761
Locations serveurs / hébergement base de données	29 127
Subventions versées	3 333
Abonnements	791
Maintenances	6 855
Insertions	2 646
Assurances	1 111
Cotisations	1 292
Licences	1 670
Divers	306

1.3.15 État des produits constatés d'avance

en €	263 895
Conventions de mécénat	263 895

1.3.16 État des charges a payer

en €	226 102
Factures non parvenues	38 473
Dettes fiscales et sociales	187 349
Autres charges à payer	280

1.3.17 État des produits à recevoir

en €	123 538
Dons manuels se rapportant à 2013	25 042
Legs se rapportant à 2013	14 100
Produits à recevoir divers	21 433
Intérêts courus	62 964

1.3.18 État des produits exceptionnels

en €	29 387
Quote-part subvention d'investissement	26 322
Produits exceptionnels divers	738
Produits exceptionnels sur exercice antérieur	2 327

1.3.19 État des charges exceptionnelles

en €	25 899
Charges exceptionnelles sur exercice	318
Charges exceptionnelles sur exercice antérieur	3 665
Dotations exceptionnelles sur amortissement	21 916

1.3.20 État des engagements

en K€	Montant total	Montant à - 1 an	Montant à + 1 an et - 5 ans
Engagements reçus	1451	915	536
Conventions de mécénat	1 446	910	536
Subventions	5	5	0
Engagements donnés	129	110	19
Associations partenaires national	14	14	0
Soutiens à l'international	89	89	0
Crédit bail en cours	26	7	19

1.3.21 Compte d'emplois des ressources en K€ et annexe

EMPLOIS	Emplois de N	Affectation par emploi des ressources collectées auprès du public utilisées sur N	RESSOURCES	Ressources collectées sur N	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N (4)
1 - MISSIONS SOCIALES (répartition en note 1 et note 2)			Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice (T1)		0
1.1 Réalisées en France			1 - RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (T2)		637
• Actions réalisées directement	2 014	515	1.1 Dons et legs collectés	555	
• Versements à d'autres organismes agissant en France	100	0	• Dons manuels non affectés	68	
			• Dons manuels affectés	14	
			• Legs et autres libéralités non affectés	0	
			• Legs et autres libéralités affectés	0	
1.2 Réalisées à l'étranger			1.2 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	0	
• Actions réalisées directement	235	2			
• Versements à un organisme central ou d'autres organismes	204				
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS			2 - AUTRES FONDS PRIVÉS	2 345	
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	421	37	3 - SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS	388	
2.2 Frais de recherche des autres fonds privés	261	23	4 - AUTRES PRODUITS	89	
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	725	61			
(T3)		637			
I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RÉSULTAT	3 961		I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RÉSULTAT	3 459	
II - DOTATIONS AUX PROVISIONS	20		II - REPRISES DES PROVISIONS	27	
III - ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	59		III - REPORT DES RESSOURCES AFFECTÉES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTERIEURS	106	
IV - EXCÉDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE			IV - VARIATION DES FONDS DÉDIÉS COLLECTÉS AUPRÈS DU PUBLIC (T4)	0	
V - TOTAL GÉNÉRAL	4 039	0	V - INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	446	
V - Part des acquisitions d'immobilisation brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public (T5)			VI - TOTAL GÉNÉRAL (T2+T4)	4 039	637
VI - Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public (T5bis)		0			
VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public (T6=T3+T5-T5bis)		637	VI - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public (T6)		637
			SOLDE DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN FIN D'EXERCICE (T7=T1+T2+T4-T6)		0
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
Missions sociales	28		Bénévolat		
Frais de recherche de fonds			Prestations en nature	28	
Frais de fonctionnement et autres charges			Dons en nature		
Total	28		Total	28	

Note 1: Répartition de la mission sociale par projet

En K€	Actions réalisées directement	Versements à d'autres organismes
1- MISSION SOCIALE	2 249	304
1.1 Réalisées en France	2 014	100
Think tank, laboratoire d'idées innovantes pour la transition écologique	994	33
- Think tank global	336	
- Suivi des politiques publiques		
Débat sur la transition énergétique	120	
Politiques biodiversité	115	6
Fiscalité écologique	52	23
Financer la transition écologique	7	
- Réflexions et projets sur la transition / prospective et propositions sur la transition		
Démocratie écologique	136	
Nouveau modèle économique et mobilité	13	
Précarité énergétique	41	4
Restauration collective responsable	144	
Politique agricole et liens Nord-Sud	30	
Do tank, Soutien national	565	64
Soutiens, réseau et démultiplication des projets de terrain national	348	64
Bénévolat nature	217	
Campagnes de sensibilisation et de mobilisation	455	3
Campagne <i>I Field Good</i>	379	3
Sensibilisation aux enjeux du climat	76	
1.2 Réalisées à l'étranger	235	204
Fonds Solidarité Sud	235	204

Note 2: Répartition de la mission sociale par thématique

En K€€	Actions réalisées directement	Versements à d'autres organismes
1- MISSION SOCIALE	2 249	304
1.1 Réalisées en France	2 014	100
Alimentation durable et solidaire	553	3
Biodiversité et territoires	332	6
Climat et économies d'énergie	445	27
Think tank, laboratoire d'idées innovantes pour la transition écologique	336	0
Soutien national	348	64
1.2 Réalisées à l'étranger	235	204
Fonds Solidarité Sud	235	204

COMMENTAIRES DU COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES DE L'EXERCICE 2013

Le compte d'emploi des ressources présente l'ensemble des missions sociales.

Les emplois

La Fondation réalise ses missions en France mais aussi à l'international par des actions d'intérêt général qu'elle gère elle-même ou qu'elle sous-traite auprès d'autres organismes œuvrant dans le même domaine.

Les missions sociales comprennent les dépenses opérationnelles directes et indirectes engagées pour la réalisation des actions.

Afin de suivre au mieux les coûts de ces différentes actions et dans un souci de transparence, la Fondation a mis en place dès sa création une comptabilité analytique avec un suivi et une imputation des temps passés par ses salariés sur les projets où ils interviennent. Les frais indirects tels que les dépenses de communication institutionnelle, de mobilisation des sympathisants, de gestion du site internet et de relations extérieures sont également affectés à ces missions en fonction des temps passés.

1. Missions sociales

Missions sociales par projet (note 1)

THINK TANK GLOBAL

En 2013, la Fondation Nicolas Hulot a lancé son Think tank, laboratoire d'idées innovantes pour la transition écologique, lors d'une soirée à laquelle près de 200 personnes ont participé. La coordination globale du Think tank regroupe toutes les actions transverses : actions de communication (coproduction avec France Culture d'une série de six émissions d'une heure intitulée "Révolution écologique", création d'un site internet, animation des réseaux sociaux), animation des travaux de prospective globaux (réunions du Conseil scientifique, structuration d'un réseau d'experts, développement de nouveaux axes tels que le lien entre inégalité et écologie). Elle inclut également le suivi des politiques publiques trans-thématiques : participation à la deuxième conférence environnementale, ainsi qu'aux réunions du Conseil national de la transition écologique.

SUIVI DES POLITIQUES PUBLIQUES

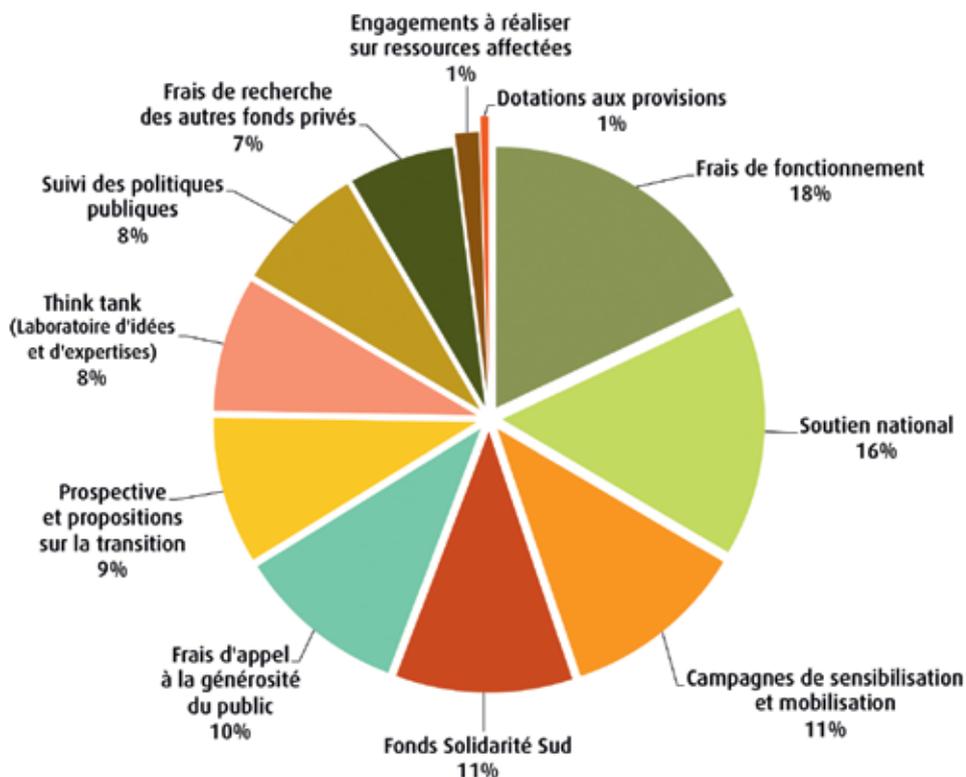
Débat sur la transition énergétique

La Fondation s'est investie activement dans le débat national sur la transition énergétique en participant aux travaux du Conseil national du débat (2 représentants), ainsi qu'à trois groupes de travail (dont un en qualité de co-rapporteur). Elle s'est particulièrement mobilisée pour que le citoyen soit pris en compte (propositions pour la création d'un comité citoyen et intervention sur la méthodologie et les outils utilisés lors de la journée citoyenne du 25 mai 2013). Elle a, enfin, communiqué régulièrement (publication d'articles, communiqués de presse, réalisation d'interviews, conférences).

Politiques biodiversité

La Fondation a suivi le projet de loi-cadre sur la biodiversité et les lois relatives au logement et à l'urbanisme. Elle a participé aux travaux d'organismes consultatifs tels le Conseil national de la Mer et des Littoraux, la Convention pour une hydroélectricité durable ou le Comité de suivi de la Stratégie nationale de la biodiversité... Elle a également suivi plusieurs dossiers techniques : plan national loup 2013/2017, proposition d'abandon du projet d'exploitation aurifère REXMA dans le Parc amazonien de Guyane, participation aux actions de l'association Bloom sur la position du Parlement européen sur la pêche profonde.

EMPLOI DES RESSOURCES 2013



Fiscalité écologique

La Fondation a participé activement à la Commission pour la fiscalité écologique que ce soit par des interventions techniques ou par de multiples actions de communication visant à donner de l'ambition aux avis de la commission. A l'occasion du projet de loi de finances 2014, la Fondation a porté ses propositions auprès des parlementaires et organisé une conférence à l'Assemblée nationale. Enfin, la Fondation a produit, avec d'autres ONG, une plaquette d'information pour décrypter la Contribution Climat Energie, selon le modèle défendu par les ONG.

Financer la transition écologique

La Fondation s'est investie dans le suivi de la loi sur la tarification de l'énergie et de celle créant la Banque publique d'investissement. Elle a publié une contribution au livre vert de la Commission européenne sur le financement à long terme de l'économie européenne. Elle a participé à l'organisation d'un séminaire international sur "L'économie de la transition écologique" en partenariat avec le CIREN, l'École d'Économie de Paris et le Centre d'Économie de la Sorbonne.

RÉFLEXIONS ET PROJETS SUR LA TRANSITION/PROSPECTIVE ET PROPOSITIONS SUR LA TRANSITION

Démocratie écologique

La Fondation a publié l'étude "Démocratie participative : guide des outils pour agir" qui présente quatorze de ces outils sous forme de fiches descriptives illustrées par des exemples de mise en pratique. Elle a lancé un groupe de travail visant à expliciter la méthodologie de certification participative (publication à paraître en 2014). Elle a, enfin, transmis des notes quant au fonctionnement des instances nationales consultatives sur l'écologie.

Nouveau modèle économique et mobilité

La Fondation a préparé une étude portant sur la précarité dans la mobilité quotidienne à paraître en 2014.

Précarité énergétique.

La Fondation a travaillé spécifiquement sur la précarité énergétique en participant au comité de pilotage du réseau RAPPEL et en portant dans le débat national sur la transition énergétique des messages sur ce thème aux côtés de la Fondation Abbé Pierre, du CLER et de l'UNIOPSS. De plus, elle a poursuivi ses travaux sur la précarité dans la mobilité avec deux études à paraître en 2014.

Restauration collective responsable

La Fondation œuvre à l'émergence et à la démultiplication des initiatives responsables en restauration collective. Son objectif : favoriser l'introduction de produits de qualité, de proximité et de saison dans nos cantines. Ses actions sont pensées et déclinées pour fédérer les

acteurs du secteur autour d'une même dynamique de progrès, à l'échelle nationale comme à l'échelle régionale. En 2013, la Fondation a ainsi réalisé une étude qualitative auprès des différents maillons de la chaîne d'approvisionnement, afin de mieux comprendre les jeux d'acteurs et leurs besoins. Aux côtés du réseau Resto'Co et de Graines de Changement, elle a lancé un groupe de travail afin d'élaborer une méthode d'accompagnement et de certification participative à destination des restaurants collectifs en gestion directe. Dans le but de fédérer les acteurs engagés, la Fondation a également travaillé à l'élaboration d'un portail internet qui sera mis en ligne en 2014. Enfin, en partenariat avec le centre de recherche et de formation Agrocampus Ouest, la Fondation s'est investie dans la création d'un indicateur pédagogique sur les impacts d'un menu de restauration collective sur la biodiversité.

Politique agricole et liens Nord-Sud

La Fondation a collaboré à l'étude "Agroécologie, une transition vers des modes de vie et de développement viables" écrite dans le cadre du Groupe de Travail Désertification.

La Fondation a également poursuivi son activité de lobbying d'intérêt général sur la réforme de la politique agricole commune (PAC) au sein des réseaux français (association PAC 2013) et européens (ARC 2020). Suite à l'adoption de la réforme de la PAC, la Fondation a présenté aux députés ses propositions sur le projet de loi d'avenir agricole.

LE DO TANK : SOUTIEN NATIONAL

Soutiens, réseau et démultiplication des projets de terrain au niveau national

A travers son dispositif de soutien outre-mer, la Fondation encourage le développement d'initiatives pédagogiques permettant de sensibiliser et de mobiliser les populations aux enjeux du développement durable. En 2013, 11 projets mis en place en Guadeloupe, Guyane, Nouvelle-Calédonie, Polynésie française et à La Réunion ont ainsi été récompensés pour un montant de 19000€. D'autre part, la Fondation a consacré 45000€ à l'accompagnement de projets illustrant particulièrement bien la transition écologique. Objectif : les démultiplier à plus large échelle. Parmi les projets soutenus cette année : le Baromètre du développement durable, les labels Ecolo crèche et Flocon Vert.

Bénévolat nature

Outre l'animation de la plateforme internet "J'agis pour la nature" destinée à mettre en relation le public avec les associations et gestionnaires d'espaces naturels, en recherche de bénévoles pour mener à bien des chantiers nature, activités de ramassage des déchets, d'observation d'oiseaux..., la Fondation a poursuivi ses actions de promotion afin de développer la notoriété du bénévolat nature et de démocratiser cette forme d'action. En 2013, le nombre de bénévoles a ainsi connu une hausse de 31%, tandis que le nombre de "contributeurs" est passé de 103 à 125.

La Fondation a également organisé un concours photos visant à mettre en valeur les activités de bénévolat nature auprès du public.

LES CAMPAGNES DE SENSIBILISATION ET DE MOBILISATION

Campagne I Field Good

A l'occasion de l'année de la réforme de la politique agricole commune (PAC), la Fondation a lancé la campagne de mobilisation *I Field Good* avec une pétition visant à rassembler le plus grand nombre de citoyens autour de la nécessité de faire de la PAC une politique d'avenir, plus écologique, juste et solidaire. De nombreux outils de vulgarisation ont été réalisés (site internet, vidéos pédagogiques, vidéos témoignages, contenus informatifs), ainsi que des conférences (4 tables rondes au Salon de l'agriculture, cycle de conférences "Les rencontres de l'agriculture" dans les écoles supérieures d'agronomie). A l'issue de la campagne, Nicolas Hulot a remis les 85 000 signatures de la pétition au ministre de l'Agriculture.

Sensibilisation aux enjeux du climat

A l'occasion de la sortie du rapport du groupe de travail 1 du GIEC, la Fondation a réalisé l'outil pédagogique "10 fiches pour décrypter le défi climatique" afin de permettre à chacun de bien comprendre les enjeux et les impacts des changements climatiques. Celui-ci a été diffusé aux sympathisants de la Fondation inscrits à sa newsletter, sur les réseaux sociaux ainsi qu'aux maires de France. Une conférence intitulée "Défi climatique, comment dépasser l'immobilisme ?" a été organisée en partenariat avec la Chaire Développement durable de Sciences Po. 400 personnes étaient présentes.

FONDS SOLIDARITÉ SUD

Le Fonds Solidarité Sud est destiné à soutenir des projets en faveur de l'homme et de la nature en Afrique, en Asie du Sud-Est et en Amérique latine. Le soutien est valable pour une durée de 2 ans. En 2013, 5 nouveaux projets ont été soutenus, pour des montants compris entre 5 000 et 20 000 euros. Au total, ce sont aujourd'hui 20 projets qui sont accompagnés par la Fondation.

Missions sociales par axes thématiques et transthématiques (note 2)

Les actions de la Fondation s'organisent autour de 3 axes thématiques :

- Alimentation durable et solidaire
- Biodiversité et territoires
- Climat et économies d'énergie

et de 2 axes transthématiques :

- Think tank
- Soutien national et international.

Pour chacune des thématiques, la Fondation développe 3 types d'action :

1. Construction et portage de propositions pour la réforme des politiques publiques
2. Soutien aux actions de terrain développées par les structures associatives (en France et dans les pays du Sud)
3. Information et sensibilisation des citoyens.

Les axes transthématiques, regroupent les projets qui couvrent un champ plus large qu'une thématique spécifique, comme le soutien à des projets de terrain qui prennent en compte aussi bien la préservation des ressources naturelles que l'amélioration des conditions de vie des populations concernées. Les questions de gouvernance, de démocratie participative ou encore d'économie ou de finance sont traitées de façon transversales dans le cadre du Think tank.

2. Frais de recherche de fonds

Frais d'appel à la générosité du public

Frais engagés pour l'envoi des e-mailings de collecte, des mailings papier à la communauté de personnes soutenant les actions de la Fondation et à des prospectus, les annonces et insertions, les frais de gestion des dons, les frais liés au comité consultatif des donateurs (élections, réunions du comité). Envoi d'une newsletter bimestrielle dédiée aux donateurs.

Frais de recherche des autres fonds privés

Frais engagés pour la recherche et l'élaboration de partenariat. Lancement des formations "Les Ateliers de la transition". Développement de la diversification des ressources.

3. Frais de fonctionnement

Frais de personnel et de structure non affectables à la mission sociale. Ces charges relèvent de la direction générale et des services administratifs et financiers.

4. Dotations aux provisions (II du CER)

Provision passée pour couvrir un risque de créances irrécouvrables.

5. Engagements à réaliser sur ressources affectées

Il s'agit de fonds dédiés à des projets qui seront réalisés en 2014.

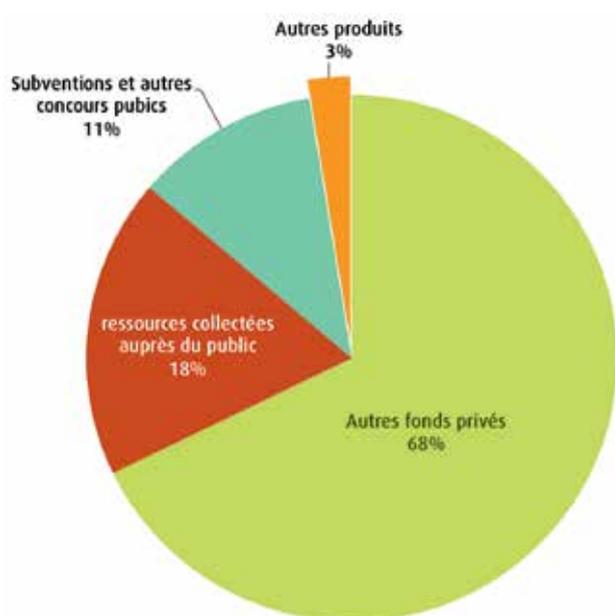
Les ressources

1. Ressources collectées auprès du public

Les dons proviennent des retours d'e-mailings, mailings papier et de dons spontanés.

Les dons et legs manuels affectés sont employés selon les souhaits des donateurs. Néanmoins peu de donateurs demandent l'affectation de leur don. En 2013, les dons perçus non affectés par le donateur dans l'année sont répartis en priorité au besoin de financement de la mission sociale, puis le solde est ventilé proportionnellement entre les frais de recherche de fonds et les frais de fonctionnement.

PROVENANCE DES RESSOURCES 2013



2. Autres fonds privés

Ils proviennent essentiellement du mécénat d'entreprise avec différents niveaux d'engagement.

Le partenaire fondateur est le plus haut niveau d'engagement auprès de la Fondation, il soutient toutes les actions de la Fondation. Ils sont au nombre de deux : L'Oréal et TF1.

Les partenaires thématiques soutiennent l'un des trois programmes thématiques : Climat et économie d'énergie, Alimentation durable et solidaire, Biodiversité et territoires. Ils sont au nombre de 7 : Fondation Bouygues Telecom, First Solar, Ibis, EDF, European Climate Foundation, Lesieur et la Fondation Carasso.

Les partenaires transthématiques soutiennent le Think tank, le Do tank et le Fonds Solidarité Sud de la Fondation. Ils sont au nombre de 8 : Caisse des Dépôts et Consignations, EDF, RTE, SNCF, Sofiprotéol, Vinci Autoroutes, Veolia Environnement et La Poste.

Le Collège des PME soutient l'ensemble des actions de

la Fondation et comprend 2 sociétés : April International Expat et Styl-Pack.

Les partenaires opérationnels : ils financent des actions ou des projets ponctuels. En 2013, ils sont au nombre de 2 : Ekibio, Léa Nature. Ils financent la campagne / Field Good.

L'affectation du mécénat est conventionnelle et proportionnelle aux besoins de financement.

3. Subventions et autres concours publics

La Fondation reçoit des subventions publiques pour contribuer à ses actions d'intérêt général : elles sont versées par le ministère de l'Écologie, du Développement durable, et de l'Énergie - le ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt - la Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale - l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie - le Conseil Régional d'Île-de-France, le Conseil Régional Rhône-Alpes, certaines réserves parlementaires.

4. Autres produits

Produits financiers : produits de placements sans risque présentant une garantie en capital, ils servent à financer une partie des frais de fonctionnement.

Ventes de produits et services : formations, participations à des colloques, ventes en ligne, droit d'auteurs.

Produits exceptionnels sur exercices antérieurs, subvention d'investissement.

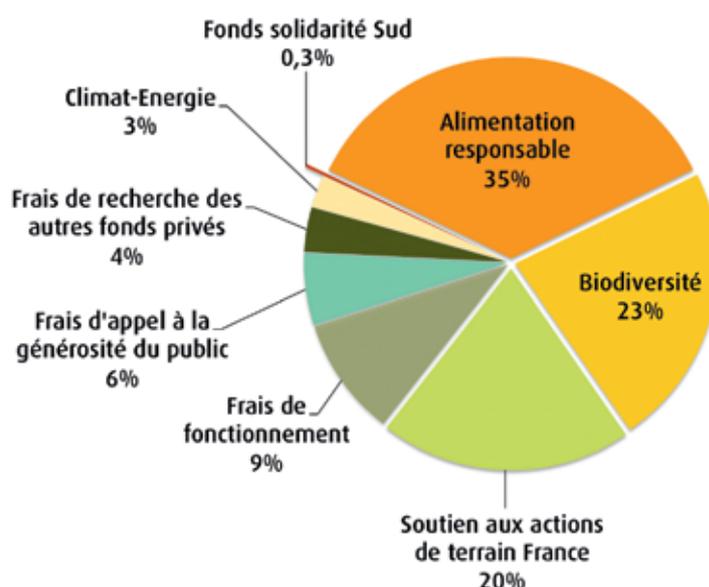
5. Reprise des provisions

Reprise d'une provision pour créances douteuses en 2012, passée en perte sur l'exercice 2013.

6. Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs

Il s'agit des fonds dédiés reçus en 2012 utilisés en 2013.

EMPLOI DES DONS 2013



1.3.22 Ventilation de l'effectif salarié au 31/12/2013

Catégorie	Effectif de l'exercice	Effectif de l'exercice précédent
Cadres	17	15
Employés	14	16
Total	31	31

La Fondation a accueilli huit stagiaires et quatre services civiques au cours de l'année 2013.

Au 31 décembre 2013, le volume d'heures de formation cumulées correspond aux droits acquis au titre du droit individuel à la formation (DIF) est de 2 303 heures.

1.3.23 Contributions volontaires en nature pour l'année (en milliers d'euros)

Etat des dons en nature mentionnés en bas du compte de résultat (faisant l'objet d'une convention)	28
CGI	28

Bénévoles : les contributions des personnes intervenues bénévolement en 2013 pour aider la Fondation ne sont pas valorisées.

Le bénévolat est ponctuel et n'a pas été significatif en 2013.

2. RAPPORT DE GESTION

2.1 Actions et faits marquants de l'exercice

Think tank global

- Organisation de la soirée de lancement du Think tank au "Comptoir Général", avec près de 200 participants.
- Création d'outils de communication (site internet, plaquette...).
- Participation à toutes les tables rondes de la conférence environnementale ; réalisation d'un dossier de presse de propositions en amont et d'un second dossier de bilan.
- Coproduction d'une série de six émissions avec France Culture. Intitulées "Révolution écologique", elles ont été diffusées chaque samedi en juillet et août.
- Publication d'une série de notes sur le lien entre les inégalités et l'écologie.

Débat national sur la transition énergétique

- Participation au débat national sur la transition énergétique : deux membres au sein du Conseil national du débat, participation à trois groupes de travail dont un en tant que co-rapporteur.
- Audition de Nicolas Hulot par le Conseil national.
- Communication médias et web importante (1 conférence de presse inter-ONG, 20 communiqués de presse, 5 interventions publiques, de nombreux articles en ligne).
- Participation à la commission ad hoc de suivi de la loi sur la transition énergétique.

Politiques biodiversité

- Suivi du projet de loi-cadre sur la biodiversité et des lois relatives au logement et à l'urbanisme.
- Participation aux travaux d'organismes consultatifs tels que le Conseil national de la Mer et des Littoraux, ou le Comité de suivi de la Stratégie nationale de la biodiversité...
- Suivi de dossiers techniques : plan national loup 2013/2017, proposition d'abandon du projet d'exploitation aurifère REXMA dans le Parc amazonien de Guyane, participation aux actions de l'association Bloom sur la position du Parlement européen sur la pêche profonde.

Fiscalité écologique

- Participation au Comité pour la fiscalité écologique.
- Ecriture d'amendements et auditions par les parlementaires pour le projet de loi de finances 2014.
- Réalisation d'une plaquette d'information sur la Contribution Climat Energie.

Financement de la transition écologique

- Publication d'une contribution au livre vert de la Commission européenne sur le financement à long terme de l'économie européenne.
- Participation à l'organisation d'un séminaire international sur "L'économie de la transition écologique" avec le CIREC, l'École d'Économie de Paris et le Centre d'Économie de la Sorbonne.

Démocratie écologique

- Publication de l'étude "Démocratie participative : guide des outils pour agir".
- Lancement d'un groupe de travail visant à expliciter la méthodologie de certification participative.

Nouveau modèle économique et mobilité

- Préparation d'une étude portant sur la précarité dans la mobilité quotidienne.

Précarité énergétique

- Participation au financement et au comité de pilotage du Réseau RAPPEL.
- Rédaction de propositions communes sur la précarité énergétique avec la Fondation Abbé Pierre, le CLER et l'UNIOPSS, lors du débat national sur la transition énergétique.

Restauration collective responsable (RCR)

- Réalisation d'une étude qualitative sur la mise en place d'une démarche participative en RCR auprès des différents maillons de la chaîne d'approvisionnement, afin de mieux comprendre les jeux d'acteurs et leurs besoins.
- Lancement d'un groupe de travail (aux côtés du réseau Resto'Co et de Graines de Changement) afin d'élaborer une méthode d'accompagnement et de certification participative à destination des restaurants collectifs en gestion directe.
- Elaboration d'un portail internet à destination des professionnels engagés dont la mise en ligne est prévue en 2014.
- Création d'un indicateur pédagogique sur les impacts d'un menu de restauration collective sur la biodiversité, en partenariat avec le centre de recherche et de formation Agrocampus Ouest.

Politique agricole et liens Nord-Sud

- Participation à la rédaction et à la publication de l'étude "Agroécologie, une transition vers des modes de vie et de développement viables" dans le cadre du Groupe de Travail Désertification.
- Suivi des réformes de la PAC au niveau européen, puis des groupes de travail sur la future loi agriculture d'avenir au niveau français et audition par des parlementaires.

Soutiens, réseau et démultiplication des projets de terrain au niveau national

- Soutien de 11 projets en Guadeloupe, Guyane, Nouvelle-Calédonie, Polynésie française et à La Réunion pour un montant de 19 000 euros.
- Accompagnement à la démultiplication à plus large échelle de projets illustrant la transition écologique des territoires (Baromètre du développement durable, Ecolo crèche, Flocont Vert...).
- Intégration d'une nouvelle association partenaire : l'association 3PA.

Bénévolat nature

- Animation de la plateforme internet "J'agis pour la nature" et du réseau des structures contributrices.
- Augmentation du nombre de structures "contributrices" de la plateforme "J'agis pour la nature" (125, soit + 22% par rapport à 2012).
- Poursuite du travail de notoriété de cette forme d'engagement auprès du grand public par la tenue de stands (4591 bénévoles inscrits, soit + 31% par rapport à 2012).
- Organisation d'un concours photo grand public. 6 catégories, 216 photos reçues.

Campagne I Field Good

- Organisation d'une conférence de presse (20 février) de lancement de la campagne de mobilisation citoyenne *I Field Good* pour une PAC d'avenir, écologique, juste et solidaire.
- Réalisation de nombreux outils de sensibilisation, d'information et de communication (vidéos pédagogiques sur les idées reçues de l'agriculture, webdocumentaire d'agriculteurs illustrant ce que pourrait être une PAC rénovée, contenus sur les liens entre l'agriculture et le quotidien...).
- Organisation d'événements : conférences dans 5 écoles d'agronomie, au Salon de l'agriculture, stands...
- Le 5 juin, Journée mondiale de l'environnement, remise des 85000 signatures de la pétition *I Field Good*, par Nicolas Hulot au ministre de l'Agriculture.

Sensibilisation aux enjeux du Climat

- Dans le cadre de la sortie du rapport du groupe de travail 1 du GIEC, réalisation d'un outil pédagogique "10 fiches pour décrypter le changement climatique" relayé à tous les maires de France.
- Organisation de la conférence "Défi climatique, comment dépasser l'immobilisme ?" en partenariat avec la Chaire Développement durable de Sciences Po.

Fonds Solidarité Sud

- Soutien de deux ans accordés à 5 nouveaux projets, soit au total 20 projets accompagnés en 2013 pour un montant de 205 000 euros.
- Participation au plan climat de Dakar (Sénégal).

Changement de statuts

- Les statuts modifiés par l'arrêté du ministère de l'Intérieur le 26 octobre 2012 ont été mis en application en 2013.
- Le conseil d'administration est actuellement composé de 12 membres : 4 au titre du collège des membres fondateurs, 5 personnalités qualifiées, 3 au titre du collège des amis de la Fondation (donateurs).

Innovation en termes de gouvernance : création du Comité consultatif des donateurs

- Elu le 20 février 2013 par les donateurs, le Comité consultatif est composé de 10 donateurs. Ils se sont réunis 3 fois en 2013.
- 3 donateurs, élus par le Comité consultatif des donateurs, constituent le collège des amis de la Fondation Nicolas Hulot, et siègent au conseil d'administration.

Réductions budgétaires

- Dans le cadre de la mise en œuvre d'une politique de réductions budgétaires, le Bureau de la Fondation a décidé le 5 décembre 2013 de résilier avec effet au 1^{er} avril 2014 le bail des locaux qu'elle occupait au rez-de-chaussée de l'immeuble où se trouve son siège social et d'envisager un plan de licenciement économique avec effet au début de l'année 2014.

2.2 Comparaison du résultat 2013 avec le budget et analyse du résultat

Comparaison avec le budget

Les comptes 2013 font apparaître un déficit de 446 110 euros contre un résultat négatif de 228 000 euros prévu au budget voté au conseil d'administration du 11 décembre 2012.

K€	Budget (1)	Réalisé hors fonds dédiés	Fonds dédiés	Réalisé (2)	Ecart (2) – (1)
Produits	4 137	3 487	106	3 593	- 544
Charges	4 365	3 981	58	4 039	- 326
Solde	- 228	- 494	48	- 446	- 218

Écart sur les produits

L'écart provient principalement des éléments suivants :

- Dons reçus inférieurs à ceux envisagés dans le budget prévisionnel.
- Projets de mécénats non aboutis.
- Subventions non obtenues et inférieures à celles budgétées.

Écart sur les charges

Les principaux écarts sur les charges sont les suivants :

- Economies réalisées grâce à des réductions budgétaires de certaines actions décidées en cours d'année.
- Actions reportées sur l'année 2014
- Economies faites sur les frais de fonctionnement et frais de personnel (non renouvellement d'un poste).

Détail du résultat d'exploitation de l'exercice 2013

Les produits d'exploitation de l'exercice, soit 3 437 K€ hors fonds dédiés, ont baissé de 343 K€, soit 9% environ par rapport à 2012. Ils s'analysent comme suit :

K€	2013	2012
mécénat	2 345	2 747
dons et legs	637	602
subventions diverses	388	275
parrainage	0	10
produits et prestations de services vendus	35	17
produits divers de gestion courante	4	5
reprises sur provision	27	124

Les charges d'exploitation de l'exercice, soit 3 932 K€ hors engagements sur fonds dédiés, ont baissé de 380 K€, soit 9% par rapport à 2012.

Le résultat d'exploitation ressort négatif à 494 K€ contre un résultat négatif de 531 K€ pour 2012. Le résultat net de l'exercice est déficitaire de 446 K€ contre un déficit de 496 K€ pour 2012 et ceci après prise en compte d'un montant 48 K€ de fonds dédiés disponibles contre 10 K€ en 2012.

Les dons en nature sont enregistrés en bas de compte de résultat pour un montant de 28 K€.

2.3 Rapport financier

Le rapport financier soumis à l'approbation du conseil d'administration comprend les comptes annuels clos le 31 décembre 2013, présentés selon les modalités du plan comptable associatif ainsi que ses annexes.

L'annexe aux états financiers, qui fait partie intégrante des comptes annuels de la Fondation, apporte des précisions sur les méthodes comptables utilisées et les principaux postes de bilan ainsi que sur les variations intervenues au cours de l'exercice.

Le rapport financier présente le compte d'emploi des ressources et ses commentaires.

Tous ces éléments chiffrés, ainsi que la concordance du rapport de gestion avec les comptes annuels ont fait l'objet des diligences du commissaire aux comptes qui présente dans ses rapports la conclusion de ses contrôles.

Le budget 2014 arrêté par le Bureau, a été approuvé par un conseil d'administration en date du 14 janvier 2014. Il comporte 3 036 K€ de produits, 3 080 K€ de charges et 249 K€ de frais de restructuration. Il présente un résultat déficitaire de 44 K€ hors frais de restructuration et un résultat déficitaire de 293 K€, frais de restructuration inclus.

2.4 Projets et faits marquants pour 2014

La Fondation poursuit ses actions de mobilisation, de prospective, de lobbying d'intérêt général, et de soutien autour de trois thématiques (Alimentation durable et solidaire, Biodiversité et territoires, Climat-économie d'énergie) et deux axes transversaux (finance/économie et démocratie).

Mobilisation des jeunes sur les enjeux du changement climatique

En 2014, la Fondation donne rendez-vous à la jeunesse. Dans la perspective de la présidence française de la Conférence internationale sur le climat (COP 21) qui se tiendra à Paris en 2015, la Fondation se fixe comme objectif de rappeler aux décideurs que les décisions qu'ils prendront aujourd'hui affecteront les générations futures, et de mobiliser les jeunes qui seront directement touchés par l'impact croissant des dérèglements climatiques.

40 émissions en partenariat avec France Culture

La Fondation Nicolas Hulot et France Culture poursuivent leur partenariat initié en 2013. En 2014, quarante émissions de 8 minutes chacune, diffusées en quotidienne dans la matinale après le journal de 7h, sont proposées durant tout l'été. Objectif : éclairer les auditeurs sur les grandes transformations du monde contemporain. Travail, progrès biologique, climat, économie... dans "Le temps des révolutions invisibles", Dominique Rousset, productrice sur France Culture, et Floran Augagneur, conseiller scientifique à la Fondation Nicolas Hulot analyseront les mutations du monde.

Lancement des primes du bénévolat nature

La Fondation de France, la Fondation Nature & Découvertes et la Fondation Nicolas Hulot lancent "Les primes du bénévolat nature".

L'objectif est double : à la fois soutenir financièrement les associations et les gestionnaires d'espaces naturels qui souffrent d'un manque de budget pour développer les actions de bénévolat nature (achat de matériel, temps de préparation et d'encadrement, développement d'outils pédagogiques, etc.) et les encourager à offrir une plus grande diversité d'actions en mesure d'attirer un public moins sensibilisé à l'environnement, familial, ou encore permettre l'accès aux personnes handicapées, par exemple.

Le portail de la restauration collective responsable

En 2014, tous les acteurs de la restauration collective désireux de privilégier les approvisionnements de qualité, de proximité et de saison auront leur portail internet dédié !

Actualités, événements, ressources documentaires, informations pédagogiques, outils d'aide à l'action... Ce portail internet est réalisé pour faciliter l'accès à l'information, créer du lien entre les acteurs de la restauration collective, valoriser et accompagner tous ceux qui souhaitent s'engager.

Elaboré en collaboration avec l'organisme de recherche et de formation Agrocampus Ouest et des acteurs du secteur, ce portail vise également à fédérer un réseau national de la restauration collective responsable.

Difficultés financières

Compte tenu des résultats financiers négatifs importants en 2012 et 2013, le conseil d'administration réuni le 14 janvier 2014 a pris la décision de réduire les dépenses de la Fondation en 2014 afin qu'elles soient couvertes par les ressources certaines (hors dons des particuliers). Pour répondre à cette exigence, des réductions de fonctionnement ont été décidées avec, en particulier, la fin du bail de location d'une partie des locaux. Ces premiers dispositifs ont dû être complétés pour rester dans le budget contraint par un plan de licenciement économique qui a concerné 8 salariés.

Conseil d'orientation stratégique

Afin de réfléchir à la pérennité de la Fondation, le CA a demandé qu'un travail sur la stratégie générale soit effectué. Un conseil d'orientation stratégique exceptionnel a été mis en place à cette fin. La proposition des grands axes stratégiques sera présentée au CA de juin et sa déclinaison en plans opérationnels au CA de fin d'année.



**Fiduciaire
Expertise
Audit**

Expertise comptable
Commissariat aux comptes
Audit et Conseil

FONDATION NICOLAS HULOT POUR LA NATURE ET L'HOMME

6 rue de l'Est - 92100 Boulogne Billancourt

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2013

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2013

Mesdames, Messieurs les membres,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la Fondation pour la Nature et l'Homme, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Trésorier. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la fondation à la fin de cet exercice.

II - Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre fondation, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources décrites dans la note 1.3.21 de l'annexe font l'objet d'une information appropriée s'agissant notamment des règles relatives à :

- la détermination du report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice,
- l'application des clés de répartition des charges directes et indirectes entre les différentes lignes des emplois,
- les règles d'affectation des ressources collectées auprès du public utilisées sur l'exercice aux emplois.

Nous avons également vérifié que ces modalités sont conformes aux dispositions du règlement CRC n°2008-12 et ont été correctement appliquées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 5 juin 2014

FIDUCIAIRE EXPERTISE AUDIT
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris



Corinne MARTIAL



**Fiduciaire
Expertise
Audit**

Expertise comptable
Commissariat aux comptes
Audit et Conseil

FONDATION NICOLAS HULOT POUR LA NATURE ET L'HOMME

6 rue de l'Est - 92100 Boulogne Billancourt

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2013

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013

Mesdames, Messieurs les membres,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Fondation, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Conventions soumises à l'approbation de l'organe délibérant

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à Paris, le 5 juin 2014

FIDUCIAIRE EXPERTISE AUDIT
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris



Corinne MARTIAL

La FONDATION

Créée en 1990, la Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme œuvre pour un monde équitable et solidaire qui respecte la Nature et le bien-être de l'Homme. Elle s'est donné pour mission de proposer et accélérer les changements de comportements individuels et collectifs, et soutenir des initiatives environnementales en France comme à l'international pour engager la transition écologique de nos sociétés.

Reconnue d'utilité publique, apolitique et non confessionnelle, la Fondation est une ONG environnementale représentative. A ce titre, elle siège dans plusieurs organismes consultatifs tels que le Conseil économique social et environnemental ou le Comité national de la transition écologique.

Afin de mener à bien sa mission, la Fondation comprend à la fois un Think tank et un Do tank qui combinent la réflexion à l'action pour faire émerger un projet de société crédible et porteur d'espérance. L'écologie ne doit plus être une thématique parmi d'autres mais constituer le cœur de l'action publique et privée.

Laboratoire d'idées innovantes pour la transition écologique, le Think tank de la Fondation élabore des propositions en lien avec son Conseil scientifique et son réseau d'experts pluridisciplinaire et de haut niveau. Elles sont mises en débat à travers des publications, et diverses formes d'événements intellectuels et médiatiques. Les équipes de la Fondation les portent, ensuite, auprès des décideurs politiques et économiques. Il s'agit de passer du diagnostic scientifique aux propositions politiques dans tous les domaines de la société. Les thèmes de travail portent ainsi tant sur la finance que l'alimentation, la santé que l'éducation, la démocratie que la mobilité...

Par ailleurs, parce que la transition écologique est déjà imaginée, voire mise en œuvre localement, la Fondation est présente aux côtés des acteurs de terrain depuis plus de vingt ans, en France et à l'international. Elle soutient, valorise et diffuse, ainsi, au sein de son Do tank des initiatives porteuses d'avenir, afin de les démultiplier à plus grande échelle. Riche d'enseignements, la réalité du terrain inspire et nourrit la production intellectuelle.

Afin que chacun puisse s'appropriier et se mobiliser en faveur de la transition écologique, la Fondation élabore des outils et des campagnes citoyennes. C'est le cas du mouvement *I Field Good* qui a pour ambition de fédérer les citoyens autour des propositions issues des réflexions du Think tank et des réseaux tout en relayant les initiatives exemplaires en matière agricole.

 www.fnh.org

 <https://www.facebook.com/fondationnicolashulot>

 @fondationhulot

6 rue de l'Est - 92100 Boulogne-Billancourt - Tél. : 01 41 22 10 70 - fnh@fnh.org

**FONDATION
NICOLAS
HULOT**
POUR LA NATURE
ET L'HOMME

AVEC LE SOUTIEN DE NOS PARTENAIRES FONDATEURS

L'ORÉAL

